



Normes internationales de Sécurité Incendie : Principes Communs

Des Bâtiments Sûrs Sauvent des Vies

Coalition Internationale des Normes de Sécurité Incendie

1ère édition



Part 1
Introduction

Part 2
Common Principles
Overview

Part 3
Fire Safety Strategies
and Measures

Part 4
IFSS-CP Framework

Part 5
Accountability and
Verification

Part 6
Next Steps



Normes internationales de Sécurité Incendie : Principes Communs

Des Bâtiments Sûrs Sauvent des Vies

Coalition Internationale des Normes de Sécurité Incendie

1ère édition

Publié par l'International Fire Safety Standards Coalition (IFSSC)

<https://ifss-coalition.org/>

Aucune responsabilité pour les pertes ou dommages causés à toute personne agissant ou s'abstenant d'agir à la suite du matériel inclus dans cette publication ne peut être acceptée par les auteurs ou l'IFSSC.

Produit par le comité d'établissement des normes de l'IFSSC.

ISBN 978 1 78321 487 7

Copyright ©2020 Coalition internationale pour les normes de sécurité incendie (IFSSC). Tous les droits sont réservés. Des copies de ce document peuvent être faites strictement à condition qu'elles reconnaissent la propriété des droits d'auteur de l'IFSSC, indiquent l'adresse Web de l'IFSSC dans son intégralité, <https://ifss-coalition.org/>, et n'ajoutent ni ne modifient le nom ou le contenu de le document de quelque manière que ce soit. Ce document ne doit pas être traduit, en totalité ou en partie, et diffusé sur quelque support que ce soit, que ce soit par des moyens électroniques, mécaniques ou autres, connus ou inventés par la suite, y compris la photocopie ou l'enregistrement, ou dans tout système de stockage et de stockage d'informations et système de récupération, sans l'autorisation écrite de l'IFSSC. Veuillez adresser les questions de publication et de droit d'auteur à aaronsohn@rics.org

Contenu

Préface	1
Coalition IFSS	2
Comité d'établissement des normes IFSS	4
Définitions	5

Partie 1	Présentation	7
1.1	Contexte	7
1.2	Sécurité incendie et éducation	9
1.3	Utilisation d'autres normes et codes de pratique	10
Partie 2	Aperçu des principes communs	11
2.1	Les principes communs	11
2.2	Objectifs des Principes communs	12
2.3	Des Principes Communs au Cadre IFSS-CP	13
2.4	Cycle de vie du bâtiment et IFSS-CP	14
2.5	Exigences documentaires	15
2.6	Exigences en matière d'informations	16
Partie 3	Stratégies et mesures de sécurité incendie	17
3.1	Présentation	17
3.2	Réalisation des principes communs	17
3.3	Appliquer des principes communs au cycle de vie du bâtiment	18
3.3.1	Principe de prévention	18
3.3.2	Principe de détection et de communication	20
3.3.3	Principe de protection des occupants	22
3.3.4	Principe de confinement	25
3.3.5	Principe d'extinction	27
Partie 4	Cadre IFSS-CP	30
Partie 5	Responsabilité et vérification	33
Partie 6	Prochaines étapes	35

Préface

Au nom des membres de l'International Fire Safety Standards Coalition (IFSSC), nous sommes heureux de présenter les Normes internationales de sécurité incendie : Principes communs (IFSS-CP). La Coalition comprend des organisations du monde entier qui ont travaillé ensemble de manière positive, constructive et collaborative pour créer un cadre de performance global de haut niveau basé sur des Principes Communs pour la conception, la construction, l'occupation et la gestion continue de la sécurité incendie.

L'objectif global de l'IFSS-CP est de prévenir les blessures et les décès dus au feu dans l'environnement bâti et de minimiser l'impact sur les communautés, la société et l'environnement naturel. Nous reconnaissons que les pratiques passées et actuelles et l'application des normes de sécurité incendie à travers le monde bénéficieraient considérablement d'une cohérence en termes d'ensemble de principes communs.

L'IFSS-CP améliorera la transparence et la compréhension partagée et réduira les risques causés par une fragmentation des processus pouvant entraîner des lacunes en matière de sécurité. Nous croyons que le public, la société, l'économie et l'environnement seront tous mieux servis par un ensemble de Principes Communs et un cadre de sécurité incendie mis en œuvre dans le monde entier qui peuvent être soutenus par et par l'éducation du public.

La Coalition accepte que l'établissement de normes soit un processus sans fin de changement et d'amélioration continus. Nous observerons, évaluerons et évaluons l'utilisation, l'application et l'impact de l'IFSS-CP et de ses Principes Communs et les réviserons si nécessaire.

La Coalition poursuit l'important travail de mise en œuvre de l'IFSS-CP en s'engageant auprès des gouvernements, des occupants, des propriétaires et d'autres parties prenantes importantes. Pour plus d'informations sur l'IFSS, veuillez visiter

<https://ifss-coalition.org/>



Gary Strong

Président, Coalition IFSS

Coalition IFSS

La Coalition a été lancée le 9 juillet 2018 lors d'une réunion à la Commission Économique des Nations Unies pour l'Europe (UNECE). La Coalition est un groupe d'organisations professionnelles à but non lucratif responsables de la recherche, du développement, de la diffusion et de la mise en œuvre de l'IFSS-CP à l'échelle mondiale pour les secteurs de la construction et de l'immobilier. La Coalition vise à mettre en place une sécurité incendie universelle et cohérente pour notre environnement bâti commun à l'échelle mondiale, étant donné que la sécurité incendie est une préoccupation sociétale très importante. Ceci doit être réalisé par la création et l'adoption de l'IFSS-CP.

La Coalition n'a pas identifié de principes généraux de sécurité incendie préexistants qui pourraient être adoptés à l'échelle mondiale et qui fonctionneraient en conjonction avec d'autres lignes directrices.

Suite à la création de la Coalition, les membres ont confirmé qu'ils s'étaient engagés à créer l'IFSS-CP et à encourager les marchés mondiaux à accepter et à adopter cette approche holistique en tant que principal cadre global pour la conception, la construction, l'occupation et la gestion continue de l'ingénierie de la sécurité incendie dans chaque juridiction à travers le monde.

L'IFSS-CP soutient et approuve les objectifs de développement durable des Nations Unies.

Suite à la publication de l'IFSS-CP, les membres de la Coalition peuvent choisir de fournir des conseils techniques supplémentaires à leurs membres sur l'adoption et la mise en œuvre de l'IFSS-CP sur leur(s) marché(s) local(aux). La Coalition a commencé à assurer la liaison avec les gouvernements et d'autres parties prenantes au niveau du projet, local, régional, état, national, supranational et international pour demander l'adoption de l'IFSS-CP. Les membres de la Coalition à la date de publication comprennent :

- ABC – Association of Building Compliance
- ACAI – Association of Consultant Approved Inspectors
- AEEBC – The Association of European Experts in Building and Construction
- AMCA – Air Movement and Control Association International
- API – Australian Property Institute
- APS – Association for Project Safety
- ASFP – Association for Specialist Fire Protection
- ASID – American Society of Interior Designers
- BAFE – British Approvals for Fire Equipment
- BCA – Building Control Alliance
- BSSIG – Building Surveyors Special Interest Group
- CABE – Chartered Association of Building Engineers
- CASLE – Commonwealth Association of Surveying and Land Economy
- CEBC – Consortium of European Building Control bodies
- CFPA-Asia – Confederation of Fire Protection Associations – Asia
- CIAT – Chartered Institute of Architectural Technologists

- CIBSE – Chartered Institution of Building Services Engineers
- CIOB – Chartered Institute of Building
- CIRIA – Construction Industry Research and Information Association
- CTBUH – Council on Tall Buildings and Urban Habitat
- CTIF – International Association of Fire & Rescue Services
- Efectis
- EFSA – European Fire Safety Alliance
- Engineers Australia
- EPIC – Engineering Panels in Construction
- FIA – Fire Industry Association
- FIG – Federation International de Geometre
- FPA – Fire Protection Association
- FPA Australia – Fire Protection Association Australia
- FSEU – Fire Safe Europe
- FSF – Fire Sector Federation
- FSNA – Fire Safe North America
- GCCA – Global Cement and Concrete Association
- HKIS – Hong Kong Institute of Surveyors
- ICC – International Code Council
- IFE – Institution of Fire Engineers
- IFE (India) – Institution of Fire Engineers (India)
- IFMA – International Facility Management Association
- IFSM – Institute of Fire Safety Managers
- IMA – Insulation Manufacturers Association
- ISK – Institute of Surveyors of Kenya
- IWFM – Institute of Workplace and Facilities Management
- IPREA – Institute of Philippine Real Estate Appraisers
- LABC – Local Authority Building Control
- MBA – Modern Building Alliance
- NFIA – National Fire Industry Association
- NFPA – National Fire Protection Association
- NHBC – National House Building Council
- NIFHA – Northern Ireland Federation of Housing Associations
- NZIBS – New Zealand Institute of Building Surveyors
- PAM – Malaysian Institute of Architects
- PIMA – Polyisocyanurate Insulation Manufacturers Association
- RIBA – Royal Institute of British Architects
- RICS – Royal Institution of Chartered Surveyors
- RMIT University
- RTPI – Royal Town Planning Institute
- SBCA – Structural Building Components Association
- SCDF – Singapore Civil Defence Force
- SCSi – Society of Chartered Surveyors Ireland
- SFPE – Society of Fire Protection Engineers
- SGSA – Sports Ground Safety Authority
- SIA – Singapore Institute of Architects
- SIBL – Singapore Institute of Building Ltd
- The World Bank
- Underwriters Laboratories Inc
- United Nations

Comité d'établissement des normes IFSS

Reconnaissant que l'élaboration des principes communs réels nécessiterait le travail et l'expérience d'experts dans ce domaine, la Coalition a créé un comité d'établissement des normes (SSC) pour créer l'IFSS-CP. Le SSC a été formé le 6 décembre 2018 et a été mandaté par la Coalition avec les buts et objectifs suivants :

- rechercher les principes de sécurité incendie et les codes de prévention des incendies pertinents existants pour les bâtiments afin d'identifier les bonnes pratiques actuelles et d'évaluer les lacunes des marchés, et ainsi d'établir les différents besoins du marché
- produire un cadre conceptuel pour guider la rédaction et la compréhension des IFSS-CP dans le futur. Le cadre conceptuel aura les principaux objectifs suivants :
 - d'établir un ensemble commun de Principes Communs internationalement acceptés pour les aspects de sécurité incendie de la conception technique, de la construction, de l'occupation et de la gestion courante. Il sera pertinent pour toutes les classes immobilières et toutes les régions et nations, quelles que soient les différences politiques, économiques, sociales, technologiques, juridiques et environnementales (PESTLE) entre les juridictions
 - pour répondre à la principale préoccupation de la sécurité des personnes contre les incendies, bien que les futures éditions de l'IFSS-CP puissent également traiter de la protection des Bâtiments, de l'impact sur les communautés et l'environnement et de la perte sociétale d'un Bâtiment (par exemple, impact environnemental, perte existentielle, contenu, patrimoine, opérations) et
 - créer un cadre qui permettra d'effectuer des comparaisons sur une base comparable entre les pays du monde et au sein de l'UE.
- relier l'IFSS-CP aux Normes Éthiques Internationales, aux objectifs de développement durable des Nations Unies et aux autres Normes Internationales pertinentes qui existent.

Le SSC est composé d'un échantillon d'experts techniques de 18 pays avec une expertise combinée couvrant plus de 100 marchés différents. La SSC agit indépendamment de la Coalition et de ses membres. Au moment de la publication, les membres du SSC comprennent :

Président : Timothy Neal FRICS (Royaume-Uni)

Secrétaire exécutif : Alexander Aronsohn FRICS (Royaume-Uni)

- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| • Professor Sam Allwinkle (UK) | • Armelle Muller (France) |
| • Martin Conlon FRICS (UK) | • Greg Payne (Australia) |
| • Bob Glendenning (UK) | • Frances Peacock (UK) |
| • Kevin Hughes (UK) | • Benjamin Ralph (UK) |
| • Daniel Joyeux (France) | • Malcolm Sharp (UK) |
| • Dr Ales Jug (Slovenia) | • Dwayne Sloan (USA) |
| • William Koffel (USA) | • Dr Graham Smith (UK) |
| • Susan Lamont (Dubai) | • Martin Taylor MRICS (UK) |
| • James Lane (UK) | • Robert Thilthorpe (UK) |
| • John Lewis (UK) | • Beth Tubbs (USA) |
| • Birgitte Messerschmidt (USA) | • Jeff Wood (Australia) |

Définitions

Les définitions ci-dessous définissent certains termes utilisés dans les principes communs de la norme internationale de sécurité incendie (IFSS-CP). Ces définitions ne s'appliquent qu'à l'IFSS-CP. Cette section n'essaie pas de définir les termes de sécurité incendie de base car les utilisateurs sont supposés avoir une compréhension de ces termes.

Bâtiment

Toute structure utilisée ou destinée à supporter ou abriter toute utilisation ou occupation et ses abords immédiats.

Cycle de Vie du Bâtiment

Les étapes qui composent le cycle de vie d'un Bâtiment. Ceux-ci sont:

- Étape 1 – Conception
- Étape 2 – Construire
- Étape 3 – En cours d'utilisation
- Étape 4 – Changement et
- Étape 5 – Démolir.

Coalition

La Coalition Internationale des Normes de Sécurité Incendie, composée d'organisations à but non lucratif ayant chacune un mandat d'intérêt public.

Principes Communs

Un ensemble commun de Principes Communs internationalement acceptés pour les aspects de sécurité incendie de la conception technique, de la construction, de l'occupation et de la gestion continue. Les Principes Communs s'appliquent à toutes les catégories de biens immobiliers et à toutes les régions et nations, quel que soit des différences politiques, économiques, sociales, technologiques, juridiques ou environnementales entre les juridictions. Les Principes Communs sont :

- La Prévention
- Détection et Communication
- Protection des Occupants
- Confinement et
- Extinction.

Communication

L'activation des mécanismes et des alarmes résultant de la détection d'incendie pour alerter tous occupants et les pompiers à la présence d'un incendie.

Endiguement

Limitation du feu et de toutes ses conséquences à une zone aussi petite que possible.

Détection et Communication

Enquête et découverte d'incendie suivies d'une information des occupants et des pompiers.

Échapper

La sortie des occupants d'un Bâtiment.

Évacuation

Les procédures et processus utilisés pour permettre aux personnes de quitter un Bâtiment.

Extinction (également connue sous le nom de Contrôle du Feu)

Suppression des incendies et protection du milieu environnant.

Cadre IFSS-CP

L'application collective des Principes Communs. Il permet une évaluation fondée sur des preuves pour réaliser la conception technique de la sécurité incendie, la construction, l'occupation et la gestion continue au niveau du Bâtiment.

Occupant

Personne physique présente à l'intérieur de l'Immeuble ou des locaux.

Protection des occupants

Faciliter l'évitement et la fuite des occupants des effets du feu.

Personne Responsable (également appelée Personne avec Responsabilité)

La personne responsable de la sécurité incendie dans le bâtiment (le responsable), généralement le propriétaire, le bailleur, le promoteur ou le responsable de la sécurité du Bâtiment nommé.

Prévention

Se prémunir contre le déclenchement d'un incendie et/ou limiter ses effets.

Droits de Propriété

Droits légaux sur un bien immobilier par un individu ou une organisation qui n'est ni propriétaire ni occupant. Cela comprend les droits de passage et les droits d'entrée et de terrain entre les bâtiments. Ces droits sont précisés dans les conventions relatives au Bâtiment.

Résilience

La capacité d'un Bâtiment à résister et à se remettre des effets d'un incendie.

SSC

Le Comité d'Établissement des Normes (SSC) nommé par l'IFSSC pour élaborer des normes mondiales en matière de sécurité incendie.

Partie Prenante

Un individu, ou son représentant, ayant un intérêt dans le Bâtiment et son exploitation.

Partie 1 Présentation

1.1 Contexte

Les interrelations complexes entre le feu et l'humanité transcendent les frontières internationales et les frontières disciplinaires. La science du feu ne connaît pas de limites géographiques ou politiques. Au fil du temps, nous avons appris les principes fondamentaux de la sécurité incendie pour prévenir les incendies et gérer leur impact (c'est-à-dire les **Principes Communs : Prévention, Détection et Communication, Protection des Occupants, Confinement et Extinction**) qui peuvent être appliqués de manière cohérente à l'échelle internationale. C'est la tragédie qui a souvent contraint à des changements législatifs – continuer ainsi est une abnégation de responsabilité de première ampleur.

Alors que la croissance de la population mondiale conduit à une plus grande urbanisation, de plus en plus de personnes vivent dans des développements de grande hauteur à plus forte densité contenant de nombreux usages et types d'occupation. Dans le même temps, nos zones urbaines empiètent sur les espaces sauvages, créant des zones à risque accru pour les incendies d'interface forêt-urbain et semi-urbain.

Les technologies nouvelles et émergentes posent des problèmes électriques et autres qui pourraient déclencher des incendies d'une manière jamais vue auparavant. De nouveaux matériaux et systèmes de construction sont régulièrement introduits sur le marché du **Bâtiment** et nécessitent une évaluation relative à leurs performances au feu. Un autre défi est l'attention croissante portée aux performances de l'enveloppe du **Bâtiment** - y compris les performances thermiques, les fuites d'air, la perméabilité, l'infiltration d'eau, etc. Dans certaines régions, cela est même motivé par des modifications des codes et réglementations locaux.

Cela a conduit à la prolifération de produits d'isolation avec des propriétés thermiques plus élevées et à l'utilisation de matériaux pour atteindre ces caractéristiques de performance supplémentaires du **Bâtiment**. Le changement climatique et la pression en faveur d'une construction plus durable posent également des défis à notre environnement bâti, et les sociétés doivent devenir plus résilientes au changement et aux perturbations.

En réponse à tous ces facteurs difficiles, les produits, procédés et technologies de construction continuent d'évoluer. Ils visent à améliorer les coûts, l'efficacité commerciale, la qualité, la satisfaction client, la performance environnementale, la durabilité et la prévisibilité des délais de livraison, mais apportent avec eux de nouveaux défis en matière de sécurité incendie.

On en sait beaucoup sur les phénomènes et les effets du feu, ainsi que sur ce qui doit être fait pour protéger les personnes, les **Bâtiments** et l'environnement des effets destructeurs du feu. Cependant, ces connaissances ne sont pas partagées aussi efficacement qu'elles pourraient l'être. Une approche connectée et plus cohérente apportera des avantages considérables et améliorera notre capacité à :

- répondre aux événements
- surveiller les développements en cours
- anticiper les menaces et opportunités futures et
- apprendre des échecs et succès passés.

À l'heure actuelle, les nombreuses approches et exigences contrastées à travers le monde ont entraîné des variations importantes dans la conception, l'approbation, les méthodes de construction, les produits et l'exploitation des **Bâtiments**. Cela est dû à l'architecture et aux traditions locales et aux réponses aux catastrophes locales. Par conséquent, une catastrophe subie dans un domaine n'a pas nécessairement eu d'impact sur les codes et les normes dans d'autres domaines, le cas échéant.

Dans certains cas, certaines régions ou nations peuvent ne pas avoir leurs propres documents réglementaires du **Bâtiment** et peuvent dépendre de références nationales et internationales pour la conception et la réglementation des **Bâtiments** (par exemple, le Code international du bâtiment (IBC) ou la National Fire Protection Association (NFPA)). Il s'agit d'une approche valable et souvent nécessaire, mais une certaine prudence s'impose pour s'assurer que les questions de sécurité incendie sont pleinement prises en compte dans le contexte local.

Le développement d'une compréhension commune de la conception, de la construction et de la gestion des **Bâtiments** et de la manière dont l'impact des incendies les affecte contribuera à renforcer la confiance entre les acteurs nombreux et variés, y compris le secteur public et financier, sous-tendant finalement une meilleure qualité de vie et augmentation des investissements conformément aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

La sécurité incendie est liée aux objectifs de développement durable 3, 4, 8, 9, 11, 12, 13, 16 et 17 des Nations Unies :



Figure 1: Objectifs de développement durable des Nations Unies applicables

Le partage des connaissances sur les principes de sécurité incendie qui ont été adoptés dans le monde entier représente une opportunité importante pour éduquer les parties prenantes et améliorer la protection des personnes et des **Bâtiments** contre les risques d'incendie et pourrait contribuer à améliorer la sécurité dans les économies développées et en développement.

L'**IFSS-CP** se concentre principalement sur les informations nécessaires à la sécurité des personnes contre les incendies et vise à minimiser l'impact social et économique des incendies sur les communautés.

L'**IFSS-CP** n'est pas destiné ou structuré pour supplanter ou remplacer les codes, normes et instruments réglementaires existants en matière de sécurité incendie (« codes »). Il est plutôt conçu pour fournir un cadre permettant de contextualiser et de guider la codification au sein de chaque juridiction. Il peut donc être démontré que les codes existants dans une juridiction donnée respectent et satisfont à un ou plusieurs des **IFSS-CP**. Inversement, toute « lacune » créée par l'**IFSS-CP** non satisfaite peut être identifiée. L'**IFSS-CP** aidera donc les juridictions à la fois à s'assurer que leur cadre réglementaire fournit un réseau complet de sécurité incendie et à guider le développement futur du code vers la réalisation de cet objectif.

Les futures éditions de l'**IFSS-CP** aborderont des questions plus larges telles que la préservation des **Bâtiment**, pour les **Bâtiments** et les infrastructures critiques d'importance communautaire et sociétale, les terres d'administration foncière, gouvernance foncière, politique foncière, réforme agraire et régime foncier, résilience et relèvement.

En outre, l'**IFSS-CP** cherche à fournir un répertoire des codes, normes et instruments réglementaires existants liés à la sécurité incendie, et à démontrer comment ils s'intègrent dans le cadre en respectant et en satisfaisant l'**IFSS-CP**.

1.2 Sécurité Incendie et Éducation

Une éducation bien ciblée des parties prenantes est un puissant moyen de développer une culture de sensibilisation à la sécurité incendie dans tout l'environnement bâti. Développer et maintenir cette culture est complémentaire à la mise en œuvre de l'**IFSS-CP**.

Les programmes d'information et de sensibilisation qui sous-tendent l'**IFSS-CP** devront être développés pour atteindre la communauté dans les résidences, les lieux de travail et les établissements d'enseignement, afin que la population ait la capacité de prendre des décisions éclairées tout au long de la vie des **Bâtiments** et de leur interaction avec eux en tant que praticiens, gestionnaires ou occupants.

La mise en œuvre de l'**IFSS-CP** permettra dans de nombreux cas d'identifier les lacunes dans les connaissances que l'éducation devra combler. Ceux-ci comprendront une formation dans, sur et à l'appui de l'**IFSS-CP** de et par les praticiens de la conception et de la construction, les gestionnaires de **Bâtiments** et d'installations, les promoteurs et les propriétaires, les pompiers et la population en général.

L'éducation et la diffusion d'informations à l'appui de l'**IFSS-CP** doivent donc se produire au niveau de la communauté au sens large, des parties prenantes directes de l'utilisation des installations et des professions influençant l'initiation et le fonctionnement de l'installation, comme indiqué dans le diagramme ci-dessous.

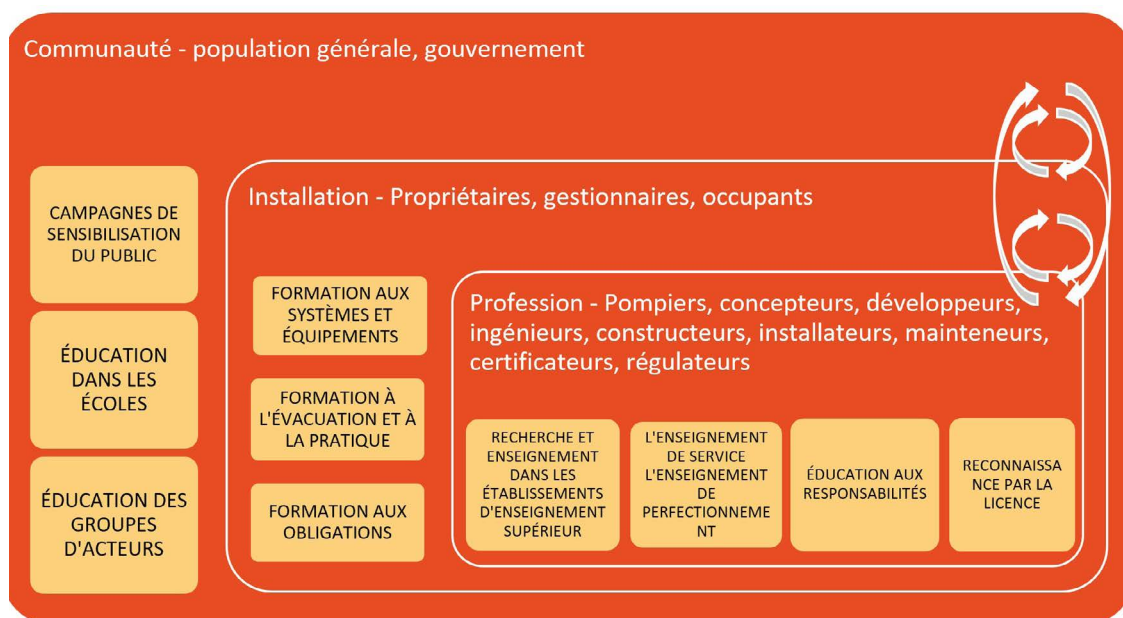


Figure 2: Éducation et diffusion des informations à l'appui de l'IFSS-CP

1.3 Utilisation d'autres normes et codes de pratique

Le projet IFSS-CP intègre les objectifs de développement durable des Nations Unies (voir section 1.1) et les normes internationales suivantes :

- Normes Internationales d'Éthique : *Un cadre éthique pour le marché immobilier mondial (IES)* : IES affirme et soutient le rôle essentiel de l'éthique dans la pratique professionnelle pour répondre aux besoins du marché mondial en maintenant la confiance du public.
- Normes Internationales de Mesure de la Construction : *Cohérence Mondiale dans la Présentation des Coûts de Construction et des autres Coûts du Cycle de Vie (ICMS)* : L'ICMS établit des normes pour les coûts de construction des **Bâtiments**.
- Normes Internationales de Mesure des Propriétés (IPMS) : IPMS établit des normes pour mesurer les surfaces de plancher des **Bâtiments**.
- Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) : IFRS est la norme internationale d'information financière produite par l'International Accounting Standards Board et a été adoptée par plus de 130 pays à travers le monde comme base pour l'information financière.
- Normes internationales d'évaluation (IVS) : IVS est la norme d'évaluation internationale pour les entreprises, l'immobilier et les instruments financiers et a également été adoptée à l'échelle mondiale.

Partie 2 Aperçu des principes communs

L'IFSS-CP établit des **Principes Communs** généraux basés sur la performance pour la conception, la construction, l'occupation et la gestion continue de la sécurité incendie. L'adoption de l'IFSS-CP contribuera à protéger les personnes, les **Bâtiments**, leur contenu et l'environnement des effets destructeurs du feu.

La figure 3 suivante montre l'interaction entre les lois, les réglementations, les codes et les normes et comment les **Principes Communs** décrits dans ce document peuvent s'appliquer à chaque étape.

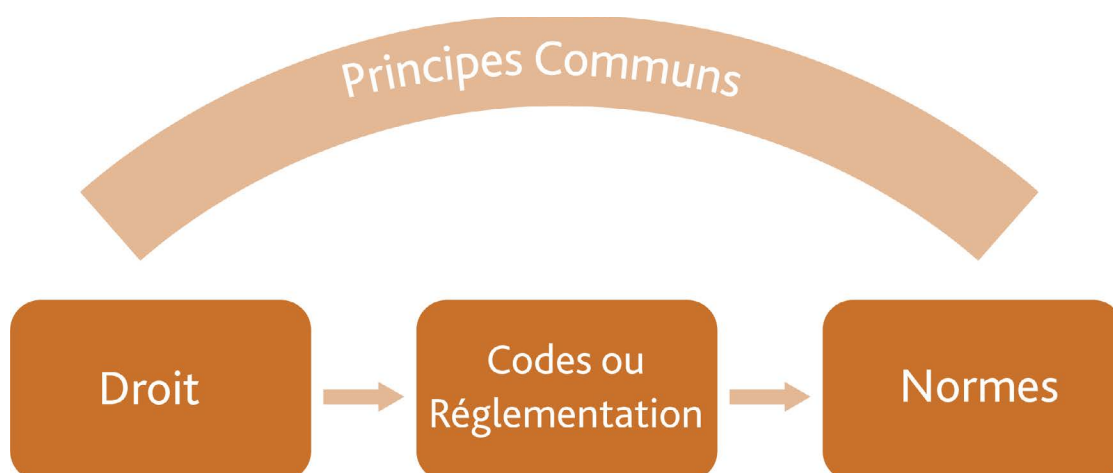


Figure 3: Interaction des principes communs avec la loi, les codes ou les réglementations et les normes

2.1 Les principes communs

À toutes les étapes du cycle de vie d'un Bâtiment, des mesures suffisantes doivent être prises pour mettre en œuvre les cinq principes communs suivants :

- 1 **Prévention** – Se prémunir contre le déclenchement d'un incendie et/ou limiter ses effets.
- 2 **Détection et Communication** – Enquête et découverte d'un incendie suivies de l'information des occupants et des pompiers.
- 3 **Protection des Occupants** – Faciliter l'évitement et la fuite des occupants des effets du feu.
- 4 **Confinement** – Limitation du feu et de toutes ses conséquences à une zone aussi petite que possible.
- 5 **Extinction** – Suppression du feu et protection du milieu environnant.

L'IFSS-CP est conçu pour être flexible et non normatif afin qu'il puisse être adopté progressivement et qu'il fasse également progresser les bonnes pratiques. Les **Principes Communs** ont été élaborés de manière à être universellement applicables dans le monde entier, quels que soient les codes, normes et orientations existants déjà en place.

Les **Principes Communs** sont destinés à s'appliquer à tous les types de **Bâtiments**, lorsque cela est possible.

Chaque **Principe Commun** est interconnecté et se voit attribuer une importance égale et pour chaque **Principe Commun** répertorié dans le Cadre IFSS-CP, les utilisateurs doivent procéder comme suit, le cas échéant :

- incorporer des installations ou des procédures pour appliquer le **Principe Commun** approprié à la situation conformément à un code ou à des principes reconnus et
- s'assurer que chaque **Principe Commun** répond aux exigences réglementaires locales et est compatible avec le code ou les principes sélectionnés.

2.2 Objectifs des Principes Communs

La **Coalition** a demandé à l'**IFSS-CP**:

- servir l'intérêt public
- être principalement concerné par la sécurité des personnes contre les incendies mais, dans la mesure du possible, viser également à limiter ou à prévenir la perte de **Bâtiments**
- établir un ensemble commun de **Principes Communs** internationalement acceptés et basés sur la performance pour la sécurité incendie et
- créer un cadre qui permettra d'effectuer des comparaisons sur une base comparable entre les pays.

La **Coalition** préconise que l'adoption de l'**IFSS-CP** permettra, entre autres :

- protéger les personnes à l'intérieur et autour des **Bâtiments**
- assurer un accès et une sortie sécuritaires pour les pompiers
- permettre l'harmonisation des **Principes Communs** et des bonnes pratiques
- être accessible à toutes les parties concernées, de manière à permettre des comparaisons solides
- compléter les normes locales et régionales dans la mesure du possible
- répondre au besoin d'innovation, de raffinement, de mise à jour et de changements périodiques
- recommander un format de rapport standard, le cas échéant
- soutenir le développement d'un langage et d'une terminologie cohérents pour les professions mondiales et de plus en plus mobiles impliquées dans la sécurité incendie
- permettre des comparaisons et des analyses comparatives mondiales et fournir un système de référence pour les bonnes pratiques internationales
- éclairer l'élaboration et l'examen des politiques gouvernementales et
- soutenir l'éducation et la formation en matière de sécurité incendie et de conception et construction de sécurité incendie afin de sensibiliser la population.

En pratique, on s'attend à ce que l'**IFSS-CP** soit adopté progressivement et systématiquement et qu'il soit capable d'être utilisé sur tous les marchés et juridictions en conjonction avec les réglementations existantes et les normes associées.

2.3 Des Principes Communs au Cadre IFSS-CP

Les **Principes Communs** deviennent applicables grâce au **Cadre IFSS-CP**, qui permet une évaluation fondée sur des preuves pour réaliser la conception, la construction, l'occupation et la gestion continue de la sécurité incendie au niveau du **Bâtiment**. Le Cadre IFSS-CP est l'application collective des principes communs, qui s'appliquent aux différentes étapes du **Cycle de Vie du Bâtiment**.

En conséquence, **IFSS-CP** peut être utilisé soit au niveau gouvernemental/réglementaire pour élaborer des lois, des codes/règlements et des normes, soit au niveau individuel pour évaluer les mesures internationales de sécurité incendie dans le cadre d'un projet de construction spécifique à chaque **Cycle de Vie du Bâtiment**.

Le Cadre **IFSS-CP** est une première étape importante dans la réalisation d'une conception et d'une gestion cohérentes de la sécurité incendie dans l'immobilier lors de la conception, de la construction, de l'utilisation, de la modification et de la démolition. Il travaille avec les normes internationales, supranationales et nationales existantes pour fournir la base pour améliorer les processus existants et pour atteindre une plus grande transparence et cohérence au sein et entre les juridictions (voir la partie 5).

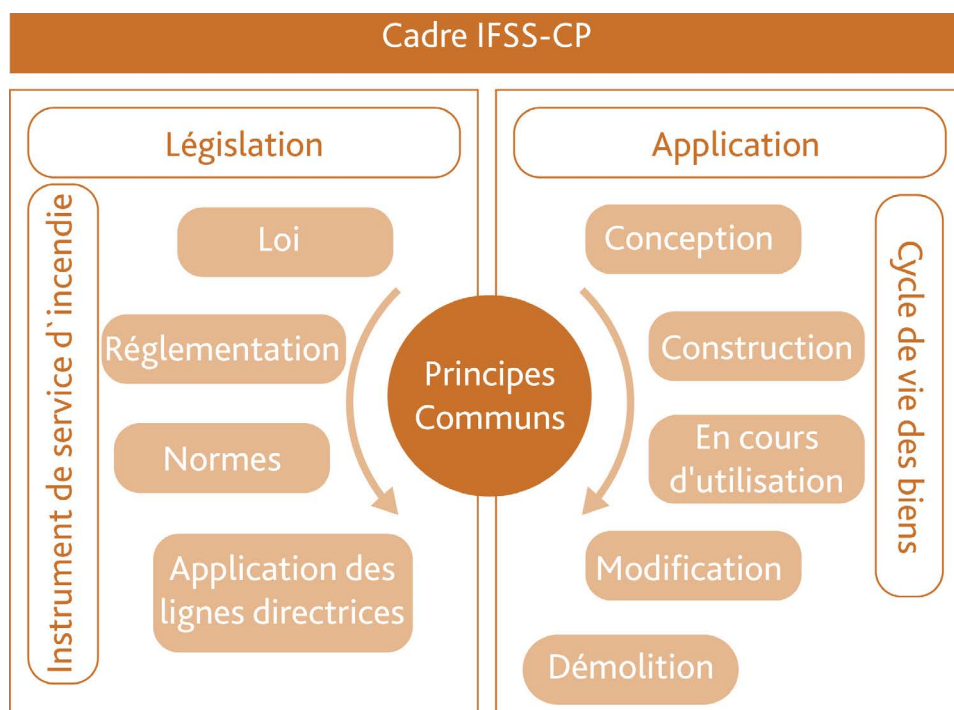


Figure 4: Cadre IFSS-CP

IFSS-CP est pertinent pour les individus et les communautés et peut être utilisé par toute personne ayant une influence sur les dispositions de sécurité incendie du bâtiment.

IFSS-CP peut aider dans de nombreuses circonstances, comme illustré dans la Figure 5 ci-dessous.

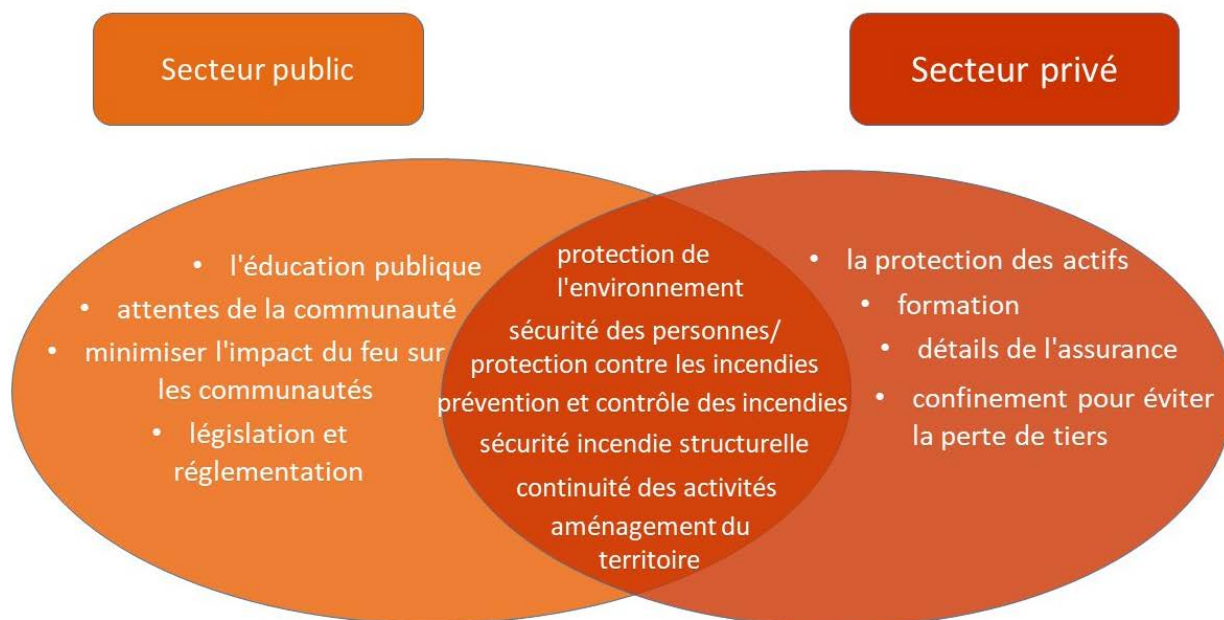


Figure 5: Circonstances Cadre IFSS-CP

2.4 Cycle de vie du bâtiment et Cadre IFSS-CP

L'IFSS-CP applique les **Principes Communs** à chaque étape du **Cycle de Vie du Bâtiment**, qui peuvent être expliqués dans les cinq étapes suivantes :

- Étape 1 – Conception
- Étape 2 – Construire
- Étape 3 – En cours d'utilisation
- Étape 4 – Changement
- Étape 5 – Démolir.

Les cinq **Principes Communs** doivent être pris en compte à chaque étape du **Cycle de Vie du Bâtiment**, qui peut être défini comme suit :

Conception : Il s'agit de l'étape de pré-construction, qui comprend la conceptualisation, la planification, le dessin et la spécification du bâtiment.

Construire : il s'agit de l'étape de mise en œuvre, qui comprend tous les éléments du processus de construction, de l'approvisionnement à l'aménagement final.

En cours d'utilisation : C'est la phase d'occupation.

Changement : C'est l'étape de la modification, de l'adaptation, de la rénovation et de la réaffectation.

Démolir : cela concerne le fait que le bâtiment n'est plus adapté à l'usage dans sa forme actuelle et qu'il est déconstruit et enlevé afin que le site puisse être réutilisé ou reconverti.

L'application doit s'appliquer à chaque étape du cycle de vie du bâtiment, comme expliqué dans la partie 5.

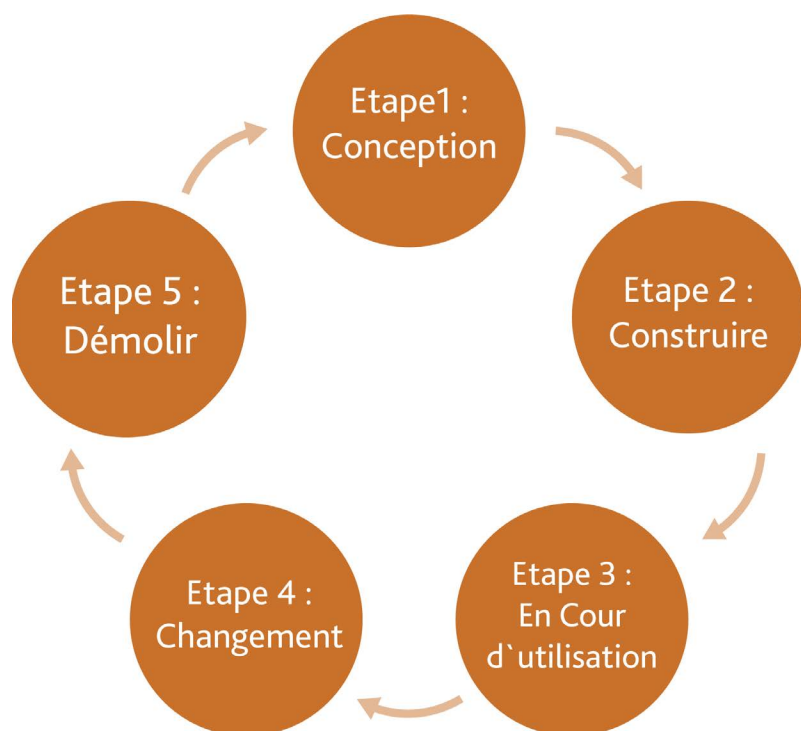


Figure 6 : Cycle de vie du bâtiment

2.5 Exigences en matière de documentation

Lors d'une évaluation dans le cadre du Cadre IFSS-CP, il est important qu'un degré adéquat de documentation soit préparé et conservé pendant toute la durée du **Cycle de Vie du Bâtiment**.

La liste suivante comprend le type d'informations à conserver dans le dossier pour le **Bâtiment** ou dans le rapport, sous réserve du Cadre IFSS-CP:

- objet de la formation (conception technique de la sécurité incendie, construction, occupation et gestion courante, etc.)
- date de l'instruction
- nom et adresse des parties à l'instruction
- adresse du **Bâtiment**
- descriptif du **Bâtiment** – complété par des plans/photos/tournage d'un commis de chantier numérique (drone)
- signature, datée, de la **Personne Responsable**
- qualifications académiques/qualifications professionnelles et numéro de licence/d'enregistrement (le cas échéant, ou compétence/expérience appropriée) selon le cas dans la juridiction locale
- annexe comprenant des justifications de la performance des produits, des systèmes et de la construction globale, le cas échéant fournies par l'approbation d'un tiers et
- annexe contenant les informations utilisées, référencées ou invoquées, y compris l'auteur, la date, le but et la méthodologie.

Les références doivent également être conservées, y compris leur date de création, l'auteur, leur méthode de création et les éventuelles limitations.

2.6 Exigences en matière d'informations

Dans certains cas, les informations requises pour compléter et mettre à jour les cinq **Principes Communs** peuvent également devoir provenir de plusieurs sources différentes. Selon les circonstances, certains aspects de ces informations peuvent ne pas être disponibles. Les informations invoquées et utilisées doivent rester pertinentes et doivent être certifiées, validées et qualifiées.

L'**IFSS-CP** peut également opérer dans des juridictions sans codes, réglementations ou principes de sécurité incendie suffisants ou fonctionnels. Le cas échéant, il fournira tout de même aux parties et à leurs conseillers professionnels un cadre de sécurité incendie dans lequel les informations pourront être recueillies, vérifiées et divulguées.

Le référencement de toutes les informations doit permettre aux utilisateurs actuels et futurs d'identifier exactement quelles informations ont été utilisées et/ou sur lesquelles s'appuyer pour compiler l'évaluation.

La conformité avec l'**IFSS-CP** exige que toutes les sources d'information compilées pour le Cadre **IFSS-CP** soient divulguées. Lorsqu'elles sont connues, les informations doivent être clairement référencées et avoir les attributs suivants indiqués dans le rapport final :

- la date à laquelle les informations ont été créées puis mises à jour
- la source et la provenance du créateur/auteur de l'information
- le but initial pour lequel l'information a été créée
- comment les informations originales ont été compilées
- toute limitation ou exclusion dans les informations
- toutes les hypothèses émises et comment celles-ci doivent être gérées et validées et
- l'adéquation des **Principes Communs**.

Partie 3 Stratégies et mesures de sécurité incendie

3.1 Présentation

Comme décrit à la section 2.4, chacun des cinq Principes Communs décrits à la section 2.1 doit être examiné à chaque étape du cycle de vie du bâtiment. A chaque intersection entre un principe commun et des stratégies et des mesures de sécurité incendie appropriées à l'étape du cycle de vie du bâtiment doivent être pris en compte, comme indiqué à la section 3.3.

	Prévention	Détection et communication	Sécurité des occupants	Confinement	Extinction
Conception	3.3.1.1	3.3.2.1	3.3.3.1	3.3.4.1	3.3.5.1
Construction	3.3.1.2	3.3.2.2	3.3.3.2	3.3.4.2	3.3.5.2
En cours d'utilisation	3.3.1.3	3.3.2.3	3.3.3.3	3.3.4.3	3.3.5.3
Changement	3.3.1.4	3.3.2.4	3.3.3.4	3.3.4.4	3.3.5.4
Démolir	3.3.1.5	3.3.2.5	3.3.3.5	3.3.4.5	3.3.5.5

Tableau 1 : Matrice IFSS-CP

Bien que chaque étape du **Cycle de Vie du Bâtiment** soit importante, il existe une certaine hiérarchie par rapport à celles-ci. Par exemple, si les stratégies et mesures pertinentes n'ont pas été traitées de manière satisfaisante au stade de la conception en raison du coût ou d'autres considérations, telles que l'examen de la sécurité incendie par rapport à un **Bâtiment** existant, alors les stratégies et mesures de sécurité incendie contenues dans un autre **Bâtiment** l'étape du **Cycle de Vie** peut devenir de plus en plus importante pour assurer la sécurité incendie.

3.2 Réalisation des principes communs

Comme de nombreux systèmes complexes, les mesures de sécurité incendie dans l'environnement bâti interagissent les unes avec les autres à de nombreux niveaux différents. Bien qu'une vue holistique soit l'objectif ultime du Cadre IFSS-CP, il est utile de se concentrer sur chaque **Principe Commun** et d'examiner quelles stratégies et mesures de sécurité incendie atteindront ses objectifs.

Dans de nombreux cas, une stratégie ou une mesure de sécurité incendie qui peut aider à atteindre les objectifs d'un principe commun particulier aidera également à atteindre ceux d'autres **Principes Communs**. Il n'est pas dans l'intention du Cadre IFSS-CP de restreindre une stratégie ou une mesure de sécurité incendie particulière à être citée comme répondant aux objectifs d'un seul **Principe Commun**. L'intention est plutôt de s'assurer que les objectifs de chaque **Principe Commun** sont atteints par la gamme la plus appropriée de stratégies et de mesures de sécurité incendie et que les stratégies et mesures de sécurité incendie qui répondent le mieux aux objectifs de chaque **Principe Commun** sont identifiées.

Par exemple, alors que les éléments du Bâtiment passifs classés au feu sont une mesure importante pour contenir le feu et ses effets, les systèmes d'extinction actifs tels que les gicleurs automatiques peuvent également aider au Confinement - à la fois en protégeant les éléments passifs et en contrôlant la croissance du feu.

3.3 Application des principes communs au cycle de vie du bâtiment

3.3.1 Principe de prévention

Objectif : Se prémunir contre le déclenchement d'un incendie et/ou limiter ses effets.

L'évaluation des risques et les mesures de protection contre l'incendie proposées devraient tenir compte des causes d'incendie reconnues, notamment :

- incendie criminel
- incendies électriques
- les incendies accidentels (par exemple, causés par la cuisson, le tabagisme, les flammes nues, les bougies, les feux de joie, les déversements de produits chimiques, le travail à chaud, etc.)
- explosions (par exemple explosions de poussière et de gaz, feux d'artifice, etc.) et
- les causes naturelles (par exemple, la foudre, les incendies de forêt, etc.).

À chaque étape du **Cycle de Vie du Bâtiment**, des mesures doivent être établies dans le processus du Cadre IFSS-CP pour prévenir la survenue d'un incendie. Avec la prévention des incendies, l'objectif est de prévenir et d'arrêter les incendies. Le principe de **Prévention** a trois objectifs principaux :

- la sécurité des personnes contre le feu
- **Prévention** des dommages aux **Bâtiments** et
- protection des opérations.

Pour réussir, la **Prévention** des incendies doit être prise en compte à chaque étape du **Cycle de Vie du Bâtiment** et le **Bâtiment** doit être conçu, construit, utilisé, modifié et démolí de manière à éliminer, dans la mesure du possible, le déclenchement d'un incendie dû à des causes naturelles ou causes humaines. Cela comprendra le contrôle des sources d'inflammation et la gestion des sources potentielles de carburant. Une culture de défi proactive qui peut soutenir cette prémisse consiste à poser des questions de type « et si ? »

Les stratégies et mesures de sécurité incendie répertoriées à chaque étape du **Cycle de Vie du Bâtiment** présentées ci-dessous sont fournies à titre indicatif uniquement ; il peut y avoir des stratégies et des mesures de sécurité incendie supplémentaires qui doivent être ajoutées à cette liste ou qui sont requises pour des raisons légales ou réglementaires.

3.3.1.1 Étape 1 : conception

Cette étape implique l'évaluation des risques et l'évaluation des mesures appropriées de prévention des incendies au stade de la planification. Les stratégies et mesures de sécurité incendie suivantes doivent être envisagées :

- la sécurité des produits
- Sécurité électrique
- prise en compte de la combustibilité et des caractéristiques fumigènes des matériaux et systèmes :
 - matériaux de finition intérieure
 - construction de bâtiments extérieurs
 - contenu de la chambre
- comportement des occupants :
 - fumer
 - cuisiner
 - utilisation d'oxygène médical
- Catastrophes naturelles et causées par l'homme et actes intentionnels :
 - feux de forêt
 - incendie criminel
- la sécurité des procédés dans les installations industrielles :
 - déversements de produits chimiques
 - procédés à haute température
- distance aux dangers externes :
 - autres bâtiments
 - voitures garées
 - stockage de matières combustibles/gaz.

3.3.1.2 Étape 2 : construire

Ceci s'applique au personnel du chantier et à l'ouvrage sur lequel il travaille. Les risques et les mesures de protection contre les incendies applicables à l'étape de construction doivent également tenir compte des stratégies et mesures de sécurité incendie identifiées et appliquées à l'étape 1. De plus, les stratégies et mesures de sécurité incendie suivantes doivent être prises en compte :

- Sécurité:
 - empêcher les intrus qui pourraient délibérément ou accidentellement déclencher un incendie
- contrôle des matières combustibles sur site :
 - contrôle, stockage et élimination des déchets loin des sources potentielles d'inflammation
 - stockage de matériaux de construction
 - stockage de substances combustibles
 - le contrôle de tous les éléments stockés ou en cours d'utilisation sur site (ceux qui présentent un risque d'incendie doivent être mis en évidence et bénéficier d'une protection spécifique contre l'incendie)

- évaluation des actes à risque :
 - permis/contrôles de travail à chaud (par exemple pour le soudage et le meulage)
- contrôle des matériaux combustibles exposés sur la structure en raison des différentes étapes de construction :
 - protéger les matériaux combustibles exposés
 - tenir compte des sources d'inflammation primaires et secondaires
- comportement des ouvriers du bâtiment :
 - fumer
 - cuisiner.

3.3.1.3 Étape 3 : en cours d'utilisation

L'évaluation des risques d'incendie et les mesures de Prévention des incendies pendant l'utilisation du Bâtiment doivent tenir compte de toutes les stratégies et mesures de sécurité incendie de l'étape 1. Elles doivent refléter la situation réelle du Bâtiment. De plus, les stratégies et mesures de sécurité incendie suivantes doivent être prises en considération :

- éducation des occupants :
 - sur la Prévention des incendies (par exemple, les processus de travail à chaud)
 - sur les principes d'Évacuation en toute sécurité
 - sur les comportements anti-incendie liés au tabagisme et à la cuisine
- contrôle du tabagisme
- la sécurité des équipements électriques
- identification des dangers potentiels :
 - thésaurisation
 - le stockage de matériaux facilement inflammables dans les espaces communs.

3.3.1.4 Étape 4 : changement

L'évaluation des risques d'incendie et les mesures de **Prévention** des incendies pendant que le **Bâtiment** est sujet à modification doivent prendre en considération toutes les stratégies et mesures de sécurité incendie de l'étape 1 et, le cas échéant, de l'étape 2. Cela inclut les modifications douces et les modifications physiques du **Bâtiment** telles que les modifications des parkings, les usines de traitement des déchets et les mises à niveau des usines et des équipements.

3.3.1.5 Étape 5 : démolir

Ceci s'applique au personnel du chantier et à l'ouvrage sur lequel il travaille. Les risques et mesures de protection incendie applicables à la phase de démolition doivent également tenir compte des stratégies et mesures de sécurité incendie identifiées et appliquées aux phases 1 et 2.

3.3.2 Principe de détection et de communication

Objectif : enquête et découverte d'un incendie suivi de l'information des occupants et des pompiers.

À chaque étape du **Cycle de Vie du Bâtiment**, des mesures doivent être établies dans le Cadre **IFSS-CP** pour aider à une bonne **Communication** entre toutes les parties

prenantes concernées et entre les systèmes pour prévenir un incendie ou minimiser l'impact d'un incendie. En outre, si un départ de feu se produit, il doit être, le cas échéant, automatiquement détecté et les occupants et autres organismes alertés par les méthodes de **Communication** reconnues comme sûres dans les circonstances. Les systèmes automatiques doivent être lancés s'ils sont disponibles et les agences externes informées.

Les stratégies et mesures de sécurité incendie énumérées à chaque étape ci-dessous sont fournies à titre indicatif seulement ; il peut y avoir des stratégies et des mesures de sécurité incendie supplémentaires qui doivent être ajoutées à cette liste ou qui sont requises pour des raisons légales ou réglementaires.

3.3.2.1 Étape 1 : conception

Au cours de la phase de conception, le type de systèmes de détection et d'alarme/communication disponibles doit être pris en compte. Pour les immeubles de grande hauteur, la possibilité de communiquer avec tous les occupants à la fois ainsi que par zone d'évacuation doit être envisagée.

Les stratégies et mesures de sécurité incendie suivantes doivent être prises en compte à l'étape de la planification :

- systèmes automatiques :
 - **Détection**
 - **Communication**
 - suppression (souvent liée au système de détection)
- systèmes d'alerte :
 - activation de l'avertissement
 - systèmes d'alarme vocale
 - systèmes d'alarme visuelle
- Communication des pompiers
- Configuration du Bâtiment :
 - géométrie interne
 - lignes de vue
 - disposition spatiale/orientation.

3.3.2.2 Étape 2 : construire

Pendant la majeure partie de la phase de construction, la plupart des systèmes de **Détection** et de **Communication** conçus pour le bâtiment final ne seront pas fonctionnels. Des systèmes temporaires supplémentaires pourraient donc être nécessaires. Les stratégies et mesures de sécurité incendie suivantes doivent être envisagées :

- présence de systèmes de **Détection** et de **Communication** :
 - mise en place progressive des systèmes permanents
 - systèmes temporaires pour les activations de **Détection**, de **Communication** et d'avertissement
 - systèmes de **Communication** fixes et mobiles

- présence de systèmes de **Détection** et de **Communication** dans les bureaux du site
- **Communications** des services d'incendie
- Éducation des travailleurs :
 - Barrière de la langue
 - signalétique.

3.3.2.3 Étape 3 : en cours d'utilisation

Lorsque le bâtiment est utilisé, l'accent sera mis sur la garantie que les systèmes installés sont disponibles et fonctionnent comme prévu. Les stratégies et mesures de sécurité incendie suivantes doivent être envisagées :

- les essais d'inspection et de maintenance (ITM) de :
 - Systèmes de **Communication** fixes et mobiles
 - Systèmes de **Détection**
- éducation du personnel/occupants :
 - procédures de dépréciation du système
- assurer la compatibilité des nouveaux modules/matériaux avec le système existant.

3.3.2.4 Étape 4 : changement

Comme les étapes 1 et 2, plus la prise en compte des stratégies et mesures de sécurité incendie suivantes :

- fonctionnement continu des systèmes existants pendant la rénovation :
 - si nécessaire, des systèmes temporaires doivent être ajoutés
- signalisation
- adéquation des systèmes existants à l'aménagement et à l'utilisation modifiés du **Bâtiment**.

3.3.2.5 Étape 5 : démolir

Comme l'étape 2, mais il convient de considérer que tout système automatique est susceptible d'avoir été mis hors service et de ne pas offrir la protection précédente.

3.3.3 Principe de protection des occupants

Objectif : Faciliter l'évitement et la fuite des occupants des effets du feu.

À chaque étape du **Cycle de Vie du Bâtiment**, des mesures doivent être établies dans le **Cadre IFSS-CP** pour permettre le déplacement en toute sécurité de tous les occupants vers un lieu sûr. En cas d'incendie, les occupants doivent avoir le temps et la possibilité de se rendre en lieu sûr avant d'être affectés par les produits de combustion.

Les stratégies et mesures de sécurité incendie énumérées à chaque étape ci-dessous sont fournies à titre indicatif seulement ; il peut y avoir des stratégies et des mesures de sécurité incendie supplémentaires qui doivent être ajoutées à cette liste ou qui sont requises pour des raisons légales ou réglementaires.

3.3.3.1 Étape 1 : conception

La stratégie d'**Évacuation** est un élément essentiel de la conception du **Bâtiment**. La conception pour le mouvement sécuritaire et le refuge potentiel des occupants est liée aux exigences de conception pour le **Confinement**, qui sont décrites en détail à la section 3.3.4.1.

La stratégie d'**Évacuation** choisie est également liée au type de système de **Communication** nécessaire pour alerter les occupants, comme indiqué au 3.3.2.1. Les stratégies et mesures de sécurité incendie suivantes doivent être prises en compte au stade de la conception :

- Procédures d'**Évacuation** :
 - **Évacuation** simultanée
 - **Évacuation** progressive
 - protéger en place
 - halls protégés
 - zones refuges
 - **Communication d'Évacuation** horizontale progressive
- Configuration et fonctionnalités du **Bâtiment** :
 - distances parcourues
 - moyens d'évacuation
 - restrictions potentielles en cours de route (par exemple, couloirs d'**Évacuation** et logistiques partagés, mezzanine, zones protégées/lobbies et hauteur libre du portique, passerelles étroites, etc.)
 - capacités des sorties finales et des escaliers
 - fusionner les flux de population
 - largeurs de couloir
 - Ascenseurs d'Évacuation
 - éclairage de secours
 - Eclairage de fuite
 - signalétique de sortie
 - points de rassemblement
 - des moyens alternatifs d'évasion
 - équipement d'auto-sauvetage
 - zones de refuge
- **Confinement** du feu et de la fumée (voir aussi 3.3.4.1) :
 - barrières coupe-feu/fumée
 - systèmes de gicleurs
 - désenfumage automatique
- caractéristiques des occupants :
 - temps de sortie (temps pour commencer à bouger et temps de mouvement)
 - contrôle de foule
 - réponse comportementale prédite
 - sensibilisation aux besoins d'assistance extérieure (pour les personnes handicapées) et
- intervention des pompiers :
 - sauvetage
 - coordination avec les sapeurs-pompiers.

3.3.3.2 Étape 2 : construire

Pendant la phase de construction, la sécurité des travailleurs de la construction doit être prise en compte. Le défi pendant la construction est que de nombreuses caractéristiques du bâtiment ainsi que les mesures de **Confinement** ne sont pas encore installées et/ou fonctionnelles. Les stratégies et mesures de sécurité incendie de l'étape 1 doivent être prises en compte, le cas échéant, en plus des éléments suivants :

- caractéristiques du travailleur :
 - nombre et type de travailleurs
 - les autres membres du personnel et leurs rôles
 - formation et accréditation du personnel
 - gardes de sécurité
 - les procédures de travail effectuées par le personnel du site
 - capacité à secourir
 - agents formés
- plans et procédures d'**Évacuation** temporaires
- adapter les procédures de contrôle et de **Communication** dans le cadre de la réalisation progressive des
 - Voies d'Évacuation ou déficience temporaire
- Configuration et fonctionnalités du bâtiment :
 - des visites régulières.

3.3.3.3 Étape 3 : en cours d'utilisation

Lorsque le bâtiment est utilisé, il convient de s'assurer que les systèmes de sécurité conçus sont en place et fonctionnent comme prévu et que les occupants savent quelles mesures prendre en cas d'incendie. Les stratégies et mesures de sécurité incendie suivantes doivent être envisagées :

- Éducation des occupants :
 - formation et préparation à l'**Évasion** et à l'**Évacuation** (c.-à-d. exercices d'incendie)
 - bon entretien ménager lié à **Escape**
- l'inspection, l'essai et l'entretien par un pare-feu désigné de tous les systèmes d'incendie
- procédures pour une utilisation ou des circonstances extraordinaires telles que de grands rassemblements ou une altération du chemin de sortie et
- coordination avec les pompiers.

3.3.3.4 Étape 4 : changement

En tant qu'étapes 1, 2 ou 3, selon le cas, étayées si possible par un atelier d'assurance de la sécurité incendie. Une augmentation du nombre d'occupants ou une modification de la capacité d'**Évacuation** des occupants (par exemple, personnes handicapées, enfants, personnes âgées) doit être prise en compte pour adapter les conditions d'évacuation des occupants. Une modification des voies d'Évacuation (longueur, largeur, etc.) sera étudiée.

3.3.3.5 Étape 5 : démolir

Comme étape 2, y compris la considération que les modifications temporaires des voies d'**Évacuation** doivent être communiquées aux travailleurs et aux occupants.

3.3.4 Principe de confinement

Objectif : Limitation du feu et de toutes ses conséquences à une zone aussi réduite que possible.

Le **Confinement** d'un incendie et des produits de combustion est essentiel pour en atténuer les conséquences et assurer la résilience. Cela peut être réalisé grâce à différentes stratégies, notamment le compartimentage, le contrôle de la fumée, les systèmes fixes de lutte contre l'incendie, l'intégrité structurelle et le contrôle de la combustibilité et des performances de fumée des matériaux utilisés. Le plus souvent, une combinaison de ces stratégies est utilisée. Il est important de prêter attention aux compromis potentiels entre les stratégies, car cela peut conduire à un affaiblissement du principe de **Confinement** s'il est effectué sans une évaluation appropriée des risques.

À chaque étape du **Cycle de Vie du Bâtiment**, des mesures doivent être établies dans le **Cadre IFSS-CP** pour garantir que la propagation du feu et de la fumée est contenue afin de prévenir une menace pour la vie et de faciliter l'**Extinction**.

Les stratégies et mesures de sécurité incendie énumérées à chaque étape ci-dessous sont fournies à titre indicatif seulement ; il peut y avoir des stratégies et des mesures de sécurité incendie supplémentaires qui doivent être ajoutées à cette liste ou qui sont requises pour des raisons légales ou réglementaires.

3.3.4.1 Étape 1 : conception

Au stade de la conception, des systèmes passifs et actifs pour contenir l'incendie doivent être pris en compte. La détermination du temps nécessaire pour que l'incendie soit maîtrisé est étroitement liée aux principes de **Protection et d'Extinction des Occupants**. Le temps dont les occupants ont besoin pour atteindre une zone de sécurité et la durée pendant laquelle la zone de sécurité reste sûre ainsi que le temps de réponse des pompiers sont des facteurs critiques lors de la conception des mesures nécessaires de confinement des incendies et des fumées.

Les stratégies et mesures de sécurité incendie suivantes doivent être envisagées :

- prise en compte de la combustibilité et des caractéristiques fumigènes des matériaux et systèmes :
 - doublures intérieures
 - tissu extérieur du bâtiment
- compartimentation du contenu :
 - ensembles porte et volet coupe-feu
 - murs, plafonds et sols résistants au feu
 - vitrage coupe-feu
 - conduits et registres résistants au feu
 - barrières coupe-feu
 - systèmes coupe-feu
 - distance entre les Bâtiments et les services

- systèmes fixes de lutte contre l'incendie
 - systèmes de suppression
- intégrité structurelle
 - protection incendie structurelle
 - structure résistante au feu et compatibilité avec la conception du compartimentage
- désenfumage
 - gestion du risque fumée
 - systèmes de désenfumage automatiques
 - halls protégés contre la fumée

3.3.4.2 Étape 2 : construire

La phase de construction est une période d'extrême vulnérabilité au feu car les systèmes nécessaires au maintien du compartimentage ne sont pas entièrement installés. Pour atténuer le risque d'incendie, les stratégies et mesures de sécurité incendie suivantes doivent être envisagées :

- phasage construction :
 - la protection incendie doit être installée peu de temps après l'installation de matériaux combustibles, tels que la mousse isolante et les structures à ossature bois
 - finaliser chaque compartiment coupe-feu à la fois
 - installer des systèmes fixes de lutte contre l'incendie par incréments permettant une protection partielle pendant la construction
 - utiliser une protection temporaire (détection, système mobile ou semi-fixe de lutte contre l'incendie) le cas échéant
- inspections pendant la construction :
 - signature par les parties concernées
- documentation des conditions d'exécution
- des procédures spécifiques évitant l'allumage du feu sur des ouvrages spécifiques (comme les points chauds).

3.3.4.3 Étape 3 : en cours d'utilisation

Lorsque le Bâtiment est utilisé, les stratégies visant à assurer le confinement d'un incendie tel qu'envisagé lors de la phase de conception doivent être en place et fonctionner. Pour garantir leur fonctionnalité continue lors de leur utilisation, les stratégies et mesures de sécurité incendie suivantes doivent être prises en compte :

- inspection, test et maintenance de tous les systèmes nécessaires au **Confinement**, comme documenté lors de la conception et de la construction
- éducation des occupants :
 - comment éviter les petits travaux (i.e. D.I.Y.) compromettant le compartimentage (ex. protection incendie des murs/planchers combustibles, coupe-feu, etc.)
 - bon ménage lié au **Confinement**.

- reconnaître les systèmes d'extinction et/ou les systèmes de désenfumage et éviter les interférences
- évaluation des écarts entre les dispositions existantes et les exigences des normes en vigueur.

3.3.4.4 Étape 4 : changement

Le changement comprend tout, d'une rénovation en profondeur à des modifications mineures. Si la catégorie d'utilisation du bâtiment change, il sera nécessaire de revoir les stratégies décrites dans la phase de conception pour s'assurer qu'elles conviennent à l'utilisation mise à jour. S'assurer que le Confinement du feu est atteint pendant une phase de changement nécessite que les stratégies et les mesures de sécurité incendie de la phase de conception et de la phase de construction soient toutes prises en compte.

3.3.4.5 Étape 5 : démolir

Lors de la démolition, les mêmes stratégies de sécurité incendie utilisées lors de la construction sont pertinentes. En particulier, il est important que toute démolition se fasse par phases permettant à toutes les mesures de Confinement de rester présentes aussi longtemps que possible. Lorsque les mesures de Confinement ne peuvent être maintenues, des approches opérationnelles telles qu'une surveillance incendie peuvent être nécessaires pour faire face à ces dangers potentiels.

3.3.5 Principe d'extinction

Objectif : Extinction des incendies et protection du milieu environnant.

Alors que les systèmes d'extinction et de contrôle installés, comme indiqué dans le principe de Confinement, doivent être capables de contrôler l'incendie, l'action d'Extinction est effectuée par le service d'incendie. Pour les petits incendies, l'action d'Extinction peut également être entreprise par les occupants, bien que cela ne soit souvent pas recommandé en raison du risque de blessure et de mort.

Les pompiers doivent être considérés comme la dernière ligne de défense contre les incendies. Si un Bâtiment est conçu, construit et entretenu entièrement conformément à l'IFSS-CP, le rôle du service d'incendie est d'éteindre l'incendie dans le compartiment d'où il est parti ou d'éviter sa propagation à d'autres compartiments ou bâtiments voisins. Malheureusement, de nombreux Bâtiments existants ainsi que de futurs Bâtiments ne sont pas conçus avec les stratégies et les mesures de sécurité incendie nécessaires pour prévenir et contenir l'incendie, ce qui rend le rôle de

le service d'incendie beaucoup plus complexe. Les pompiers doivent être conscients que le feu peut se comporter et se propager très différemment dans certaines situations et peut être difficile à contenir. Ils doivent donc recevoir une formation appropriée pour leur permettre de réagir avec efficacité aux situations inattendues.

À chaque étape du Cycle de Vie du Bâtiment, des mesures doivent être établies dans le Cadre IFSS-CP pour faciliter l'Extinction et protéger l'environnement environnant. En cas d'incendie, des dispositions doivent être prises pour qu'il soit éteint par les pompiers le plus efficacement possible.

Les stratégies et mesures de sécurité incendie énumérées à chaque étape ci-dessous sont fournies à titre indicatif seulement ; il peut y avoir des stratégies et des mesures de sécurité incendie supplémentaires qui doivent être ajoutées à cette liste ou qui sont requises pour des raisons légales ou réglementaires

3.3.5.1 Étape 1 : conception

Au stade de la conception, les stratégies et mesures de sécurité incendie suivantes doivent être envisagées :

- des voies d'accès sécurisées pour les sapeurs-pompiers :
 - proximité du service d'incendie le plus proche et heure d'arrivée des pompiers
 - des conditions de stationnement adaptées autour du bâtiment et selon son accès
 - protection des voies d'accès des pompiers à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment
- installations nécessaires à la lutte contre l'incendie :
 - colonnes sèches
 - colonnes montantes humides
 - approvisionnement en eau
 - ascenseurs
 - les halls
 - extincteurs
 - matériel de lutte contre l'incendie manuel
 - centre de commandement des incendies
- disponibilité des informations sur le **Bâtiment** :
 - informations numériques sur le **Bâtiment**
 - signalisation claire dans le **Bâtiment**
- protection environnementale:
 - impact du ruissellement des eaux
 - dangers adjacents et proximité de la construction proposée par rapport à l'environnement bâti existant, y compris les considérations relatives à l'interface ou aux installations partagées
 - assurer la sécurité des pompiers avec une résilience structurelle et limiter les phénomènes critiques.

3.3.5.2 Étape 2 : construire

La phase de construction est une période d'extrême vulnérabilité au feu et bon nombre des stratégies nécessaires pour contrôler le feu ne sont pas encore disponibles. Pour faciliter la l'Extinction d'un incendie pendant la construction, les stratégies et mesures de sécurité incendie suivantes doivent être envisagées :

- voies d'accès sécurisées pour les pompiers
- installations nécessaires à la lutte contre l'incendie :
 - approvisionnement en eau
 - accès vertical
 - extincteurs
 - matériel de lutte contre l'incendie manuel
- Informations sur le site:
 - une signalisation claire des matières dangereuses.

3.3.5.3 3 Étape 3 : en cours d'utilisation

Pendant l'utilisation du Bâtiment, il est important de s'assurer que les installations nécessaires au service d'incendie sont disponibles et fonctionnent en permanence. Les stratégies et mesures de sécurité incendie suivantes doivent être envisagées :

- des voies d'accès sécurisées pour les sapeurs-pompiers :
 - maintenir des couloirs de lutte contre les incendies dégagés
- inspection, essai et maintenance des installations nécessaires à la lutte contre l'incendie :
 - colonnes sèches
 - colonnes montantes humides
 - approvisionnement en eau
 - ascenseurs
 - extincteurs
 - matériel de lutte contre l'incendie manuel
- disponibilité des informations sur le **Bâtiment** :
 - vérifier que les panneaux sont en place
- liaison avec les services d'incendie et de secours :
 - formation et préparation des occupants et résidents/personnel
 - Bon entretien ménager concernant les installations d'**Extinction**, la signalisation et l'accès des services d'incendie.

3.3.5.4 Étape 4 : changement

Le changement comprend tout, d'une rénovation en profondeur à des modifications mineures. Si la catégorie d'utilisation du Bâtiment change, il sera nécessaire de revoir les stratégies décrites à l'étape de conception pour s'assurer qu'elles conviennent à l'utilisation mise à jour. En cas de rénovation profonde, les stratégies dès la phase de construction doivent également être prises en compte. De plus, les stratégies et mesures de sécurité incendie suivantes doivent être envisagées :

- un bon entretien ménager pour assurer un accès continu aux pompiers
- disponibilité des informations sur le Bâtiment :
 - Une signalisation temporaire peut être nécessaire
- liaison avec les services d'incendie et de secours
- adéquation des installations de lutte contre les incendies existantes à l'aménagement et à l'utilisation modifiés du Bâtiment
- évaluation des écarts entre les dispositions existantes et les exigences des normes en vigueur.

3.3.5.5 Étape 5 : démolir

Pendant la démolition, les mêmes stratégies et mesures de sécurité incendie utilisées pendant la construction sont pertinentes.

Partie 4 Cadre IFSS-CP

Le **Cadre IFSS-CP** articule les fonctions, les caractéristiques de durée de vie et les attributs de la sécurité incendie dans les **Bâtiments**. Il peut être utilisé pour déterminer des fonctions générales et spécifiques (**Bâtiment** et gestion), des hiérarchies, des compétences, des connaissances et des compétences. L'**IFSS-CP** a été conçu pour les décideurs politiques, les professionnels et autres afin de s'assurer qu'ils ont pris en compte toute l'étendue, la profondeur et la gamme des stratégies et mesures de sécurité incendie à chaque étape du **Cycle de Vie du Bâtiment**.

Les étapes pour appliquer le **Cadre IFSS-CP** sont les suivantes :

- 1 Remplissez la liste de contrôle récapitulative à la page suivante et les listes de contrôle applicables dans les annexes. Entrez les détails, la date d'enregistrement et s'il existe un support documentaire et, si oui, quelle forme cela prend.
- 2 Passez en revue le principe de **Prévention** (voir la partie 3) pour déterminer dans quelle mesure les informations sont exactes/fiables dans le cadre de ce **Principe Commun** dans son ensemble. Utilisez ensuite un système de feux de signalisation pour indiquer d'où proviennent les informations à chaque étape du **Cycle de Vie du Bâtiment**. Vert (G) indique des informations de haute qualité, jaune (Y) indique contesté ou des informations douteuses et rouge (R) indique aucune information ou des informations non fiables. Il s'agit d'une indication générale de la possibilité que les informations sur lesquelles s'appuie le **Cadre IFSS-CP** ne soient pas à jour, puissent différer d'une évaluation objective, puissent avoir un contenu douteux, provenir d'une source difficile à vérifier ou n'existent pas (des travaux de vérification intrusifs pourraient également être nécessaires).

Cette évaluation subjective devrait être contre-interrogée dans un atelier d'assurance de la sécurité incendie, en présence d'un personnel dûment qualifié et expérimenté ayant des pouvoirs de décision et responsable de l'exercice de ces pouvoirs.
- 3 Répétez les étapes 1 à 2 ci-dessus pour chaque **Principe Commun** et mesure et stratégie de sécurité incendie dans le **Cadre IFSS-CP**.
- 4 Diffuser toute l'information recueillie et déléguer, selon les circonstances, à des personnes compétentes le soin d'examiner les **Principes Communs** et les stratégies et mesures de sécurité incendie et d'agir en conséquence.
- 5 En utilisant les informations des étapes du cadre ci-dessus, ou d'autres informations disponibles, un jugement holistique sur le risque de sécurité global du ou des bâtiments doit être fait. L'évaluation globale des risques doit être examinée avec le propriétaire, l'organisme de réglementation ou d'autres parties, selon le cas. L'évaluation des risques impliquera des examens continus des propositions existantes ou nouvelles de conception, de construction, de gestion et de démolition.

Principe Commun	Stratégies et mesures de sécurité incendie	Étape du Cycle de Vie du Bâtiment	Information	Provenance des informations (R/Y/G)
Prévention	Tableau A1 : Principe de prévention – 3.3.1.1	Étape 1 : conception		
	Tableau A2 : Principe de prévention – 3.3.1.2	Étape 2 : construire		
	Tableau A3 : Principe de prévention – 3.3.1.3	Étape 3 : en cours d'utilisation		
	Tableau A4 : Principe de prévention – 3.3.1.4	Étape 4 : changement		
	Tableau A5 : Principe de prévention – 3.3.1.5	Étape 5 : démolition		
Détection et communication	Tableau B1 : Principe de détection et de communication – 3.3.2.1	Étape 1 : conception		
	Tableau B2 : Principe de détection et de communication – 3.3.2.2	Étape 2 : construire		
	Tableau B3 : Principe de détection et de communication – 3.3.2.3	Étape 3 : en cours d'utilisation		
	Tableau B4 : Principe de détection et de communication – 3.3.2.4	Étape 4 : changement		
	Tableau B5 : Principe de détection et de communication – 3.3.2.5	Étape 5 : démolition		
Protection des occupants	Tableau C1 : Principe de sécurité des occupants – 3.3.3.1	Étape 1 : conception		
	Tableau C2 : Principe de sécurité des occupants – 3.3.3.2	Étape 2 : construire		
	Tableau C3 : Principe de sécurité des occupants – 3.3.3.3	Étape 3 : en cours d'utilisation		
	Tableau C4 : Principe de sécurité des occupants – 3.3.3.4	Étape 4 : changement		
	Tableau C5 : Principe de sécurité des occupants – 3.3.3.5	Étape 5 : démolition		

Principe Commun	Stratégies et mesures de sécurité incendie	Étape du Cycle de Vie du Bâtiment	Information	Provenance des informations (R/Y/G)
Confinement	Tableau D1 : Principe de confinement – 3.3.4.1	Étape 1 : conception		
	Tableau D2 : Principe de confinement – 3.3.4.2	Étape 2 : construire		
	Tableau D3 : Principe de confinement – 3.3.4.3	Étape 3 : en cours d'utilisation		
	Tableau D4 : Principe de confinement – 3.3.4.4	Étape 4 : changement		
	Tableau D5 : Principe de confinement – 3.3.4.5	Étape 5 : démolition		
Extinction	Tableau E1 : Principe d'extinction – 3.3.5.1	Étape 1 : conception		
	Tableau E2 : Principe d'extinction – 3.3.5.2	Étape 2 : construire		
	Tableau E3 : Principe d'extinction – 3.3.5.3	Étape 3 : en cours d'utilisation		
	Tableau E4 : Principe d'extinction – 3.3.5.4	Étape 4 : changement		
	Tableau E5 : Principe d'extinction – 3.3.5.5	Étape 5 : démolition		

Tableau 2 : Liste de contrôle récapitulative du cadre IFSS-CP

Partie 5 Responsabilité et vérification

5.1 Responsabilité

D'emblée, comme le montre la figure 2, la responsabilité des États et des gouvernements dans la mise en place d'un enseignement général et d'une culture d'engagement des populations en matière de sécurité incendie. Elle est également présente dans la formation de ses organes agissant en tant qu'autorités et dans la mise en place des moyens pour répondre aux besoins de vérification et de contrôle nécessaires et décrits au paragraphe 5.3. En général, la mise en œuvre de l'ensemble de l'environnement qui comprend la réglementation, les statistiques, les enquêtes sur les incendies, la recherche, est une extension de la responsabilité du gouvernement.

Pour que le **Cadre IFSS-CP** fonctionne efficacement, il doit y avoir un élément de responsabilisation et de responsabilité en termes de qui le remplit. Dans de nombreux cas, il peut y avoir un certain nombre d'acteurs clés impliqués dans les différentes étapes du **Cadre IFSS-CP**, y compris le client, le concepteur principal, le constructeur principal et le mainteneur/utilisateur.

Cependant, avant d'évoquer la responsabilité de la construction, il est essentiel d'évoquer les responsabilités éthiques et sociales du maître d'ouvrage, vis-à-vis du choix constructif et des parties prenantes identifiées.

Dans certains pays, l'imputabilité et la responsabilité sont abordées par le désir du marché d'avoir des **Bâtiments** sûrs contre l'incendie, mais dans d'autres, une approche réglementaire plus restrictive peut être nécessaire. Il existe d'autres déclencheurs, comme l'assurance, qui peuvent aider à obtenir des résultats en matière de sécurité. Dans certains cas, comme après un incendie majeur, la responsabilisation et la responsabilité sont plus facilement abordées en raison de la volonté d'éviter des résultats similaires. Cependant, il arrive souvent que le souvenir de tels événements s'estompe et qu'un manque de compréhension du risque réapparaisse par la suite. La clé est que la réglementation la culture et l'éducation doivent être bien comprises lors de l'établissement des dispositions de sécurité incendie pour s'assurer qu'elles seront mises en œuvre avec succès et maintenues au fil du temps.

La reddition de comptes et la responsabilité du contenu du **Cadre IFSS-CP** incombent principalement au propriétaire, au titulaire ou au représentant du propriétaire, au certificateur du **Bâtiment** ou à l'occupant en termes de maintenance de tout système ou équipement de sécurité incendie.

5.2 Processus de vérification

Les éléments clés d'un bon processus de vérification doivent inclure les éléments suivants :

- responsabilité (elle doit être complète et visible)
- compétence (par exemple, qualification, évaluation, réglementation, validation et certification)
- assurance qualité (c'est-à-dire validation et/ou vérification) et
- cycle de révision (c'est-à-dire cycle d'utilisation et de code).

De plus, afin que le processus de vérification du **Cadre IFSS-CP** soit effectué effectivement, les parties suivantes doivent être impliquées pour s'assurer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts :

- examinateur (par exemple, personne(s) compétente(s) fournissant un examen par un tiers)
- **Partie Prenante** (p. ex. personne(s) intéressée(s) par le **Bâtiment** et son exploitation)
- certificateur indépendant (par exemple engagé pour évaluer/valider un **Bâtiment** par rapport aux normes)
- vérificateur (par exemple, représentant de la société/service d'incendie/agent du **Bâtiment**).

Dans certains cas, le certificateur, l'examineur et le vérificateur indépendants peuvent être soit la même personne, soit des individus distincts, et cela dépendra largement du marché sur lequel ils opèrent. De plus, qu'ils soient des représentants d'entreprises privées ou publiques leurs intérêts dépendront largement de leurs conditions d'engagement et du marché sur lequel ils opèrent, mais dans les deux cas, ils seront soumis à une obligation légale de diligence primordiale.

5.3 Vérification et application à chaque étape du cycle de vie du bâtiment

Pour s'assurer qu'un Bâtiment a le niveau de sécurité incendie prévu, il est nécessaire de mettre en œuvre des processus de vérification et de contrôle à chaque étape du Cycle de Vie du Bâtiment. Il s'agit d'un processus continu utilisant différents concepts, comme indiqué à la figure 7.

De plus, cela nécessite l'existence d'un environnement établi de tiers qualifiés, certifiés ou accrédités pouvant fonctionner comme vérificateurs.

L'implication d'un vérificateur ne dégage pas la responsabilité de toutes les parties prenantes, y compris, mais sans s'y limiter, l'autocontrôle, le processus qualité, l'information et la documentation.

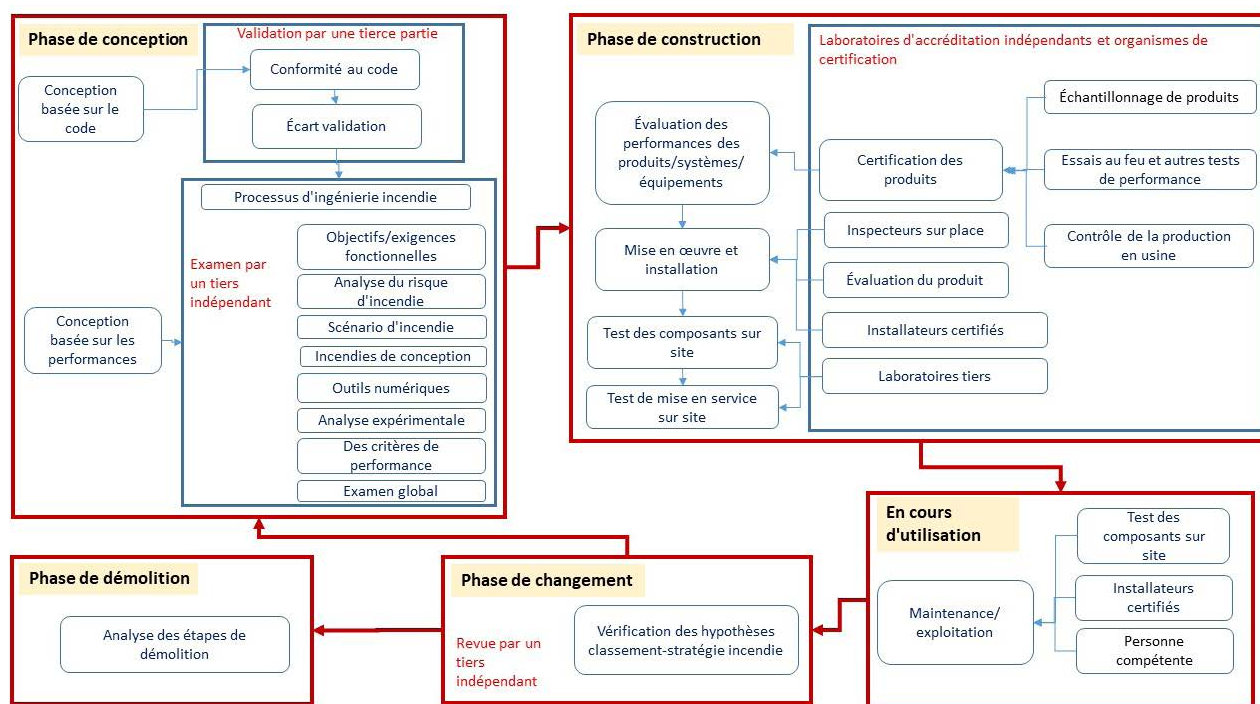


Figure 7 : Vérification et application à chaque étape

Partie 6 Prochaines étapes

Suite à la publication de l'**IFSS-CP**, l'**IFSSC SSC** prévoit les prochaines étapes suivantes en relation avec le développement des futures éditions de la norme :

- Un répertoire mondial et une feuille de route des codes réglementaires existants.
- Un dictionnaire comparatif des termes de sécurité incendie existants utilisés dans l'**IFSS-CP**.

Le répertoire mondial fournira non seulement une feuille de route des codes de sécurité incendie existants dans le monde pour ceux qui opèrent sur d'autres marchés, mais agira également comme un outil d'information utile pour identifier où il y a des codes de sécurité incendie solides ou des lacunes où d'autres codes de sécurité incendie doivent être élaborés. La feuille de route peut également être utile aux marchés émergents pour étudier les normes existantes et, le cas échéant, les adopter dans le cadre d'un processus d'harmonisation.

L'**IFSS SSC** a également noté que de nombreux termes de sécurité incendie définis de manière similaire ont une nomenclature différente, ce qui peut prêter à confusion lors de la discussion ou de la mise en œuvre des codes de sécurité incendie au sein des marchés ou sur différents marchés. Afin d'apporter plus de clarté et de transparence, le **SSC** prévoit de fournir un dictionnaire comparatif des termes de sécurité incendie afin de permettre la comparaison des termes de sécurité incendie utilisés sur différents marchés et d'agir comme une première étape essentielle dans l'harmonisation des termes et normes de sécurité incendie à travers tous les marchés.

De plus, à mesure que l'**IFSS-CP** est de plus en plus adopté et mis en œuvre sur tous les marchés, l'**IFSSC SSC**, en collaboration avec la **Coalition**, prévoit de produire un système de notation qui permettra aux **Bâtiments** d'afficher un certificat attestant de la conformité à la sécurité incendie. Évidemment, ce travail prendra un certain temps car il impliquera des discussions avec les gouvernements et d'autres régulateurs et l'**IFSS-CP** publié, espérons-le, agira comme un catalyseur positif pour ces futures discussions.

Contenu – Cadre IFSS-CP

Annexe A	Exemples de listes de contrôle de prévention	36
Tableau A1	Principe de prévention – 3.3.1.1: Étape 1: conception	36
Tableau A2	Principe de prévention – 3.3.1.2: Étape 2: construire	37
Tableau A3	Principe de prévention – 3.3.1.3: Étape 3: en service	37
Tableau A4	Principe de prévention – 3.3.1.4: Étape 4: changement	38
Tableau A5	Principe de prévention – 3.3.1.5: Étape 5: démolition	39
Annexe B	Exemples de listes de contrôle pour la détection et la communication	41
Tableau B1	Principe de détection et de communication – 3.3.2.1: Étape 1: conception	41
Tableau B2	Principe de détection et de communication – 3.3.2.2: Étape 2: construire	41
Tableau B3	Principe de détection et de communication – 3.3.2.3: Étape 3: en service	42
Tableau B4	Principe de détection et de communication – 3.3.2.4: Étape 4: changement ..	42
Tableau B5	Principe de détection et de communication – 3.3.2.5: Étape 5: démolition	43
Annexe C	Exemples de listes de contrôle pour la protection des occupants	45
Tableau C1	Principe de protection des occupants – 3.3.3.1: Étape 1: conception	45
Tableau C2	Principe de protection des occupants – 3.3.3.2: Étape 2: construire	46
Tableau C3	Principe de protection des occupants – 3.3.3.3: Étape 3: en service	47
Tableau C4	Principe de protection des occupants – 3.3.3.4: Étape 4: changement	47
Tableau C5	Principe de protection des occupants – 3.3.3.5: Étape 5: démolition	49
Appendix D	Example Containment checklists	50
Tableau D1	Principe de confinement – 3.3.4.1: Étape 1: conception	50
Tableau D2	Principe de confinement – 3.3.4.2: Étape 2: construire	51
Tableau D3	Principe de confinement – 3.3.4.3: Étape 3: en service	51
Tableau D4	Principe de confinement – 3.3.4.4: Étape 4: changement	52
Tableau D5	Principe de confinement – 3.3.4.5: Étape 5: démolition	53
Appendix E	Example Extinguishment checklists	54
Tableau E1	Principe d'extinction– 3.3.5.1: Étape 1: conception	54
Tableau E2	Principe d'extinction– 3.3.5.2: Étape 2: construire	55
Tableau E3	Principe d'extinction– 3.3.5.3: Étape 3: en service	55
Tableau E4	Principe d'extinction– 3.3.5.4: Étape 4: changement	56
Tableau E5	Principe d'extinction– 3.3.5.5: Étape 5: démolition	57

Annexe A Exemples de listes de contrôle de prévention

Principe de prévention – 3.3.1.1: Étape 1 : conception				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Général				
Sécurité des produits				
Sécurité électrique				
Prise en compte de la combustibilité et des caractéristiques fumigènes des matériaux et systèmes				
Matériaux de finition intérieure				
Construction de bâtiments extérieurs				
Contenu de la chambre				
Comportement des occupants				
Fumeur				
Cuisiner				
Utilisation de l'oxygène médical				
Catastrophes naturelles et causées par l'homme				
Feux de forêt				
Effets de ruissellement d'autres catastrophes naturelles telles que les ouragans et les tremblements de terre				
Incendie criminel				
Sécurité des processus dans les installations industrielles				
Déversements de produits chimiques				
Processus à haute température				
Distance aux dangers externes				
Autres bâtiments				
Véhicules stationnés				
Stockage de matériaux/gaz combustibles				

Tableau A1 : Principe de prévention – 3.3.1.1 : Étape 1 : conception

Principe de prévention – 3.3.1.2: Étape 2: construire				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Sécurité				
Empêcher les intrus qui pourraient délibérément ou accidentellement déclencher un incendie				
Contrôle des matières combustibles sur place				
Contrôle, stockage et élimination des déchets loin des sources potentielles d'inflammation				
Stockage de matériaux de construction				
Stockage de substances combustibles				
Contrôle de tous les éléments stockés ou en cours d'utilisation sur site (ceux présentant un risque d'incendie doivent être mis en évidence et bénéficier d'une protection spécifique contre l'incendie)				
Évaluation des procédures à haut risque				
Permis de travail à chaud/contrôles, par ex. pour le soudage et le meulage				
Contrôle des matériaux combustibles exposés sur la structure en raison des différentes étapes de construction				
Protéger les matériaux combustibles exposés				
Tenir compte des sources d'inflammation primaires et secondaires				
Comportement des travailleurs de la construction				
Fumeur				
Cuisiner				

Tableau A2: Principe de prévention – 3.3.1.2: Étape 2: construire

Principe de prévention – 3.3.1.3: Étape 3: en service				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Éducation des occupants				
Prévention des incendies, par ex. processus de travail à chaud				
Principes d'Évacuation en toute sécurité				
Comportements sécuritaires en cas d'incendie liés à la cuisine et au tabagisme				
Contrôles du tabagisme				
Sécurité des équipements électriques				
Identification des dangers potentiels				
Palissade				
Stockage de matériaux facilement inflammables dans les espaces communs				

Tableau A3: Principe de prévention – 3.3.1.3: Étape 3: en service

Principe de prévention – 3.3.1.4: Étape 4: changement				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Selon le principe de prévention – 3.3.1.1: Étape 1: conception				
Général				
Sécurité électrique				
Sécurité des produits				
Maîtriser la combustibilité et le comportement enfumé des matériaux utilisés (allumage, propagation de la flamme, fumée)				
Matériaux de finition intérieure				
Construction de bâtiments extérieurs				
Contenu de la chambre				
Comportement des occupants				
Fumeur				
Cuisiner				
Utilisation de l'oxygène médical				
Catastrophes naturelles et causées par l'homme				
Feux de forêt				
Effets de ruissellement d'autres catastrophes naturelles telles que les ouragans et les tremblements de terre				
Incendie criminel				
Sécurité des processus dans les installations industrielles				
Déversements chimiques				
Processus à haute température				
Distance aux dangers externes				
Autres bâtiments				
Véhicules stationnés				
Stockage de matériaux combustibles/gaz				
Selon le principe de prévention – 3.3.1.2: Étape 2: construire				
Sécurité				
Empêcher les intrus qui pourraient délibérément ou accidentellement déclencher un incendie				
Contrôle des matières combustibles sur place				
Contrôle, stockage et élimination des déchets loin des sources potentielles d'inflammation				
Stockage de matériaux de construction				
Stockage de substances combustibles				

Principe de prévention – 3.3.1.4: Étape 4: changement				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Contrôle de tous les éléments stockés ou en cours d'utilisation sur site (ceux présentant un risque d'incendie doivent être mis en évidence et bénéficier d'une protection spécifique contre l'incendie)				
Évaluation des procédures à haut risque				
Permis de travail à chaud/contrôles, par ex. pour le soudage et le meulage				
Contrôle des matériaux combustibles exposés sur la structure en raison des différentes étapes de construction				
Protéger les matériaux combustibles exposés				
Tenir compte des sources d'inflammation primaires et secondaires				
Comportement des travailleurs de la construction				
Fumeur				
Cuisiner				

Tableau A4: Principe de prévention – 3.3.1.4: Étape 4: changement

Principe de prévention – 3.3.1.5: Étape 5: démolition				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Selon le principe de prévention – 3.3.1.1: Étape 1: conception				
Général				
Sécurité électrique				
Sécurité des produits				
Maîtriser la combustibilité et le comportement enfumé des matériaux utilisés (allumage, propagation de la flamme, fumée)				
Matériaux de finition intérieure				
Construction de bâtiments extérieurs				
Contenu de la chambre				
Comportement des occupants				
Fumeur				
Cuisiner				
Utilisation de l'oxygène médical				
Catastrophes naturelles et causées par l'homme				

Principe de prévention – 3.3.1.5: Étape 5: démolition				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Feux de forêt				
Effets de ruissellement d'autres catastrophes naturelles telles que les ouragans et les tremblements de terre				
Incendie criminel				
Sécurité des processus dans les installations industrielles				
Déversements chimiques				
Processus à haute température				
Distance aux dangers externes				
Autres bâtiments				
Véhicules stationnés				
Stockage de matériaux combustibles/gaz				
Selon le principe de prévention – 3.3.1.2: Étape 2: construire				
Sécurité				
Empêcher les intrus qui pourraient délibérément ou accidentellement déclencher un incendie				
Contrôle des matières combustibles sur place				
Contrôle, stockage et élimination des déchets loin des sources potentielles d'inflammation				
Stockage de matériaux de construction				
Stockage de substances combustibles				
Contrôle de tous les éléments stockés ou en cours d'utilisation sur site (ceux présentant un risque d'incendie doivent être mis en évidence et bénéficier d'une protection spécifique contre l'incendie)				
Évaluation des procédures à haut risque				
Permis de travail à chaud/contrôles, par ex. pour le soudage et le meulage				
Contrôle des matériaux combustibles exposés sur la structure en raison des différentes étapes de construction				
Protéger les matériaux combustibles exposés				
Tenir compte des sources d'inflammation primaires et secondaires				
Comportement des travailleurs de la construction				
Fumeur				
Cuisiner				

Tableau A5: Principe de prévention – 3.3.1.5: Étape 5: démolition

Annexe B Exemples de listes de contrôle pour la détection et la communication

Principe de détection et de communication – 3.3.2.1: Étape 1: conception				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Systèmes automatiques				
Détection				
Communication				
Suppression (souvent liée au système de détection)				
Systèmes d'alerte				
Activation de l'avertissement				
Systèmes d'alarme vocale				
Systèmes d'alarme visuelle				
Communication des sapeurs-pompiers				
Configuration du Bâtiment				
Géométrie interne				
Lignes de vue				
Aménagement spatial/orientation				

Tableau B1: Principe de détection et de communication – 3.3.2.1: Étape 1: conception

Principe de détection et de communication – 3.3.2.2: Étape 2: construire				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Général				
Présence de systèmes de Détection et de Communication dans les bureaux de chantier				
Communication des sapeurs-pompiers				
Présence de Systèmes de Détection et de Communication				
Mise en place progressive des systèmes permanents				
Systèmes temporaires pour les activations de Détection , de Communication et d'avertissement				
Systèmes de Communication fixes et mobiles				
Éducation des travailleurs				
Barrière de la langue				
Signalisation				

Tableau B2: Principe de détection et de communication – 3.3.2.2: Étape 2: construire

Principe de détection et de communication – 3.3.2.3: Étape 3: en service				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Inspection, Essais et Maintenance (ITM)				
Systèmes de Communication fixes et mobiles				
Systèmes de Détection				
Éducation du personnel/occupants				
Procédures de dépréciation du système				
Systèmes				
Assurer la compatibilité des nouveaux modules/matériaux avec le système existant				

Tableau B3: Principe de détection et de communication – 3.3.2.3: Étape 3: en service

Principe de détection et de communication – 3.3.2.4: Étape 4: changement				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Selon le Principe de détection et de communication – 3.3.2.1: Étape 1: conception				
Systèmes automatiques				
Détection				
Communication				
Suppression (souvent liée au système de détection)				
Systèmes d'alerte				
Activation de l'avertissement				
Systèmes d'alarme vocale				
Systèmes d'alarme visuelle				
Fire service Communication				
Configuration du Bâtiment				
Géométrie interne				
Lignes de vue				
Aménagement spatial/orientation				
Selon le Principe de détection et de communication – 3.3.2.2: Étape 2: construire				
Général				
Présence de systèmes de Détection et de Communication dans les bureaux de chantier				
Communication des sapeurs-pompiers				

Principe de détection et de communication – 3.3.2.4: Étape 4: changement				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Présence de Systèmes de Détection et de Communication				
Mise en place progressive des systèmes permanents				
Systèmes temporaires pour les activations de Détection, de Communication et d'avertissement				
Systèmes de Communication fixes et mobiles				
Éducation des travailleurs				
Barrière de la langue				
Signalisation				
Fonctionnement continu des systèmes existants pendant la rénovation				
Si nécessaire, des systèmes temporaires doivent être ajoutés				
Signalisation				
Adéquation des systèmes existants à la disposition et à l'utilisation modifiées du Bâtiment				

Tableau B4: Principe de détection et de communication – 3.3.2.4: Étape 4: changement

Principe de Détection et de Communication – 3.3.2.5: Étape 5: démolition				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Selon le Principe de Détection et de Communication – 3.3.2.2: Étape 2: construire				
Général				
Présence de systèmes de Détection et de Communication dans les bureaux de chantier				
Communication des sapeurs-pompiers				
Présence de Systèmes de Détection et de Communication				
Mise en place progressive des systèmes permanents				
Systèmes temporaires pour les activations de Détection, de Communication et d'avertissement				
Systèmes de Communication fixes et mobiles				
Éducation des travailleurs				
Barrière de la langue				
Signalisation				

Tableau B5: Principe de détection et de communication – Étape 5: démolition

Annexe C Exemples de listes de contrôle pour la protection des occupants

Principe de protection des occupants – 3.3.3.1: Étape 1: conception				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Procédures d'évacuation				
Évacuation simultanée				
Évacuation progressive				
Protéger en place				
Halls protégés				
Zones refuges				
Communication d'Évacuation horizontale progressive				
Configuration et fonctionnalités du Bâtiment				
Distances parcourues				
Moyens d'évacuation				
Restrictions potentielles en cours de route (par exemple, couloirs d'évacuation et de logistique partagés, hauteur libre de la mezzanine et du portique, allées étroites, etc.)				
Capacités des sorties finales et des escaliers				
Fusionner les flux de population				
Largeurs de couloir				
Ascenseurs d'Évacuation				
Éclairage de secours				
Éclairage d'évacuation				
Signalisation de sortie				
Points de rassemblement et moyens d'évacuation alternatifs				
Matériel d'auto-sauvetage				
Zones de refuge				
Confinement des incendies et des fumées (voir aussi 3.3.4.1)				
Barrières coupe-feu/fumée				
Désenfumage automatique				
Systèmes de gicleurs				
Caractéristiques des occupants				
Temps de sortie (temps pour commencer à bouger et temps de mouvement)				
Contrôle de foule				
Réponse comportementale prédite				

Principe de protection des occupants – 3.3.3.1: Étape 1: conception				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Sensibilisation aux besoins d'assistance extérieure (pour les personnes handicapées)				
Intervention des sapeurs-pompiers				
Sauvetage				
Coordination avec les pompiers				

Tableau C1: Principe de protection des occupants – 3.3.3.1: Étape 1: conception

Principe de protection des occupants – 3.3.3.2: Étape 2: construire				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Caractéristiques des travailleurs				
Nombre et type de travailleurs				
Autres membres du personnel et leurs rôles				
Plans et procédures d'Évacuation temporaire				
Formation et accréditation du personnel				
Gardes de sécurité				
Procédures de travail effectuées par le personnel du site				
Capacité à secourir				
Opérateurs formés				
Autres membres du personnel et leurs rôles				
Plans et procédures d'Évacuation temporaire				
Adapter les procédures de contrôle et de Communication en ce qui concerne l'achèvement progressif des voies d'Évacuation ou une déficience temporaire				
Configuration et fonctionnalités du Bâtiment				
Des descentes régulières				

Tableau C2: Principe de protection des occupants – 3.3.3.2: Étape 2: construire

Principe de protection des occupants – 3.3.3.3: Étape 3: en service				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Éducation des occupants				
Formation et préparation des occupants/résidents/personnel pour				
Évacuation (c.-à-d. exercices d'incendie)				
Bon entretien ménager lié à Escape				
Autre				
Inspection, mise à l'essai et entretien de tous les systèmes d'incendie par un pare-feu désigné				
Procédures pour une utilisation ou des circonstances extraordinaires telles que de grands rassemblements ou une altération du chemin de sortie				
Coordination avec les pompiers				

Tableau C3: Principe de protection des occupants – 3.3.3.3: Étape 3: en service

Principe de protection des occupants – 3.3.3.4: Étape 4: changement				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Selon le principe de protection des occupants – 3.3.3.1: Étape 1: conception				
Procédures d'évacuation				
Évacuation simultanée				
Évacuation progressive				
Protéger en place				
Halls protégés				
Zones refuges				
Communication d'Évacuation horizontale progressive				
Configuration et fonctionnalités du Bâtiment				
Distances parcourues				
Moyens d'évacuation				
Restrictions potentielles en cours de route (par exemple, couloirs d'évacuation et de logistique partagés, hauteur libre de la mezzanine et du portique, allées étroites, etc.)				
Capacités des sorties finales et des escaliers				
Fusionner les flux de population				
Largeurs de couloir				
Ascenseurs d'Évacuation				
Éclairage de secours				

Principe de protection des occupants – 3.3.3.4: Étape 4: changement

Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Éclairage d'évacuation				
Signalisation de sortie				
Points de rassemblement et moyens d'évacuation alternatifs				
Matériel d'auto-sauvetage				
Zones de refuge				
Confinement des incendies et des fumées (voir aussi 3.3.4.1)				
Barrières coupe-feu/fumée				
Désenfumage automatique				
Systèmes de gicleurs				
Caractéristiques des occupants				
Temps de sortie (temps pour commencer à bouger et temps de mouvement)				
Contrôle de foule				
Réponse comportementale prédite				
Sensibilisation aux besoins d'assistance extérieure (pour les personnes handicapées)				
Intervention des sapeurs-pompiers				
Sauvetage				
Coordination avec les pompiers				
Selon le Principe de protection des occupants – 3.3.3.2: Étape 2: construire				
Caractéristiques des travailleurs				
Nombre et type de travailleurs				
Autres membres du personnel et leurs rôles				
Plans et procédures d'Évacuation temporaire				
Formation et accréditation du personnel				
Gardes de sécurité				
Procédures de travail effectuées par le personnel du site				
Capacité à secourir				
Opérateurs formés				
Autres membres du personnel et leurs rôles				
Plans et procédures d'Évacuation temporaire				
Adapter les procédures de contrôle et de Communication en ce qui concerne l'achèvement progressif des voies d'Évacuation ou une déficience temporaire				
Configuration et fonctionnalités du Bâtiment				
Des descentes régulières				

Principe de protection des occupants – 3.3.3.4: Étape 4: changement				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Selon le principe de protection des occupants – 3.3.3.4: Étape 3: en service				
Éducation des occupants				
Formation et préparation des occupants/résidents/personnel pour Escape et Évacuation (c.-à-d. exercices d'incendie)				
Bon entretien ménager lié à Escape				
Autre				
Inspection, mise à l'essai et entretien de tous les systèmes d'incendie par un pare-feu désigné				
Procédures pour une utilisation ou des circonstances extraordinaires telles que de grands rassemblements ou une altération du chemin de sortie				
Coordination avec les pompiers				

Tableau C4: Principe de protection des occupants – 3.3.3.4: Étape 4: changement

Principe de protection des occupants – 3.3.3.5: Étape 5: démolition				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Selon le Principe de protection des occupants – 3.3.3.2: Étape 2: construire				
Worker characteristics				
Caractéristiques des travailleurs				
Nombre et type de travailleurs				
Autres membres du personnel et leurs rôles				
Plans et procédures d'Évacuation temporaire				
Formation et accréditation du personnel				
Gardes de sécurité				
Procédures de travail effectuées par le personnel du site				
Capacité à secourir				
Opérateurs formés				
Autres membres du personnel et leurs rôles				
Plans et procédures d'Évacuation temporaire				
Adapter les procédures de contrôle et de Communication en ce qui concerne l'achèvement progressif des voies d'Évacuation ou une déficience temporaire				
Configuration et fonctionnalités du Bâtiment				
Des descentes régulières				

Tableau C5: Principe de protection des occupants – 3.3.3.5: Sage 5: démolition

Annexe D Exemples de listes de contrôle de confinement

Principe de confinement – 3.3.4.1: Étape 1: conception				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Prise en compte de la combustibilité et des caractéristiques fumigènes des matériaux et systèmes				
Doublures intérieures				
Tissu extérieur du Bâtiment				
Compartmentation du contenu				
Ensembles porte et volet coupe-feu				
Murs, plafonds et sols résistants au feu				
Vitrage coupe-feu				
Conduits et registres résistants au feu				
Barrières coupe-feu				
Systèmes coupe-feu				
Distance entre les Bâtiments et les services				
Systèmes fixes de lutte contre l'incendie				
Systèmes d'extinction				
Intégrité structurelle				
Protection incendie structurelle				
Structure résistante au feu et compatibilité avec la conception des compartiments				
Contrôle de la fumée				
Gestion du risque fumée				
Systèmes de désenfumage automatiques				
Halls de fumée				

Tableau D1: Principe de confinement – 3.3.4.1: Étape 1: conception

Principe de confinement – 3.3.4.2: Étape 2: construire				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Construction en phases				
La protection incendie doit être installée peu de temps après l'installation de matériaux combustibles tels que l'isolation en mousse et les structures à ossature bois				
Finaliser chaque compartiment coupe-feu à la fois				
Installer des systèmes fixes de lutte contre les incendies par incréments permettant une protection partielle pendant la construction				
Utiliser une protection temporaire (détection, système de lutte contre l'incendie mobile ou semi-fixe) le cas échéant				
Inspections pendant la construction				
Approbation par les parties concernées				
Autre				
Documentation des conditions telles que construites				
Procédures spécifiques évitant les départs de feu sur des ouvrages spécifiques (comme les points chauds)				

Tableau D2: Principe de confinement – 3.3.4.2: Étape 2: construire

Principe de confinement – 3.3.4.3: Étape 3: en service				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Général				
Inspection, test et maintenance de tous les systèmes nécessaires au confinement, comme documenté lors de la conception et de la construction				
Éducation des occupants				
Comment éviter les petits travaux (ex. bricolage) compromettant le compartimentage (ex. protection incendie des murs/planchers combustibles, coupe-feu, etc.)				
Bon entretien ménager lié au Confinement				
Autre				
Reconnaître les systèmes de suppression et/ou les systèmes de désenfumage et éviter les interférences				
Évaluation des écarts entre la disposition existante et les exigences des normes actuelles				

Tableau D3: Principe de confinement – 3.3.4.3: Étape 3: en service

Principe de confinement – 3.3.4.4: Étape 4: changement				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Selon le Principe de confinement – 3.3.4.1: Étape 1: conception				
Prise en compte de la combustibilité et des caractéristiques fumigènes des matériaux et systèmes				
Doublures intérieures				
Tissu extérieur du Bâtiment				
Compartmentation du contenu				
Ensembles porte et volet coupe-feu				
Murs, plafonds et sols résistants au feu				
Vitrage coupe-feu				
Conduits et registres résistants au feu				
Barrières coupe-feu				
Systèmes coupe-feu				
Distance entre les Bâtiments et les services				
Systèmes fixes de lutte contre l'incendie				
Systèmes d'extinction				
Intégrité structurelle				
Protection incendie structurelle				
Structure résistante au feu et compatibilité avec la conception des compartiments				
Contrôle de la fumée				
Gestion du risque fumée				
Systèmes de désenfumage automatiques				
Halls de fumée				
Selon le Principe de confinement – 3.3.4.2: Étape 2: construire				
Construction en phases				
La protection incendie doit être installée peu de temps après l'installation de matériaux combustibles tels que l'isolation en mousse et les structures à ossature bois				
Finaliser chaque compartiment coupe-feu à la fois				
Installer des systèmes fixes de lutte contre les incendies par incréments permettant une protection partielle pendant la construction				
Utiliser une protection temporaire (détection, système de lutte contre l'incendie mobile ou semi-fixe) le cas échéant				

Principe de confinement – 3.3.4.4: Étape 4: changement				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Inspections pendant la construction				
Approbation par les parties concernées				
Autre				
Documentation des conditions telles que construites				
Procédures spécifiques évitant les départs de feu sur des ouvrages spécifiques (comme les points chauds)				

Tableau D4: Principe de confinement – 3.3.4.4: Étape 4: changement

Principe de confinement – 3.3.4.5: Étape 5: démolition		
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations (R/Y/G)
Selon le Principe de confinement – 3.3.4.2: Étape 2: construire		
Construction en phases		
La protection incendie doit être installée peu de temps après l'installation de matériaux combustibles tels que l'isolation en mousse et les structures à ossature bois		
Finaliser chaque compartiment coupe-feu à la fois		
Installer des systèmes fixes de lutte contre les incendies par incréments permettant une protection partielle pendant la construction		
Utiliser une protection temporaire (détection, système de lutte contre l'incendie mobile ou semi-fixe) le cas échéant		
Inspections pendant la construction		
Approbation par les parties concernées		
Autre		
Documentation des conditions telles que construites		
Procédures spécifiques évitant les départs de feu sur des ouvrages spécifiques (comme les points chauds)		

Tableau D5: Principe de confinement – 3.3.4.5: Étape 5: démolition

Annexe E Exemples de listes de contrôle d'extinction

Principe d'extinction– 3.3.5.1: Étape 1: conception				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Voies d'accès sécurisées pour les pompiers				
Proximité du service d'incendie le plus proche et heure d'arrivée des pompiers				
Conditions de stationnement adaptées autour du Bâtiment et selon son accès				
Protection des voies d'accès des pompiers à l'extérieur et à l'intérieur du Bâtiment				
Installations nécessaires à la lutte contre l'incendie				
Colonnes sèches				
Colonnes humides				
Approvisionnement en eau				
Ascenseurs				
Halls				
Extincteurs				
Matériel manuel de lutte contre l'incendie				
Disponibilité des informations sur le Bâtiment				
Informations sur le Bâtiment numérique				
Signalisation claire à l'intérieur du Bâtiment				
Protection environnementale				
Impact du ruissellement de l'eau				
Dangers adjacents et proximité de la construction proposée par rapport à l'environnement bâti existant, y compris les considérations relatives à l'interface ou aux installations partagées				
Autre				
Sécuriser la sécurité des pompiers avec une résilience structurelle et limiter les phénomènes critiques				

Tableau E1: Principe d'extinction– 3.3.5.1: Étape 1: conception

Principe d'extinction– 3.3.5.2: Étape 2: construire				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Général				
Voies d'accès sécurisées pour les pompiers				
Installations nécessaires à la lutte contre l'incendie				
Approvisionnement en eau				
Accès vertical				
Extincteurs				
Matériel manuel de lutte contre l'incendie				
Informations sur le site				
Signalisation claire des matières dangereuses				

Tableau E2: Principe d'extinction– 3.3.5.2: Étape 2: construire

Principe d'extinction– 3.3.5.3: Étape 3: en service				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Voies d'accès sécurisées pour les pompiers				
Maintenir des couloirs d'incendie dégagés				
Inspection, test et maintenance des installations nécessaires à la lutte contre les incendies				
Colonnes sèches				
Colonnes montantes				
Approvisionnement en eau				
Ascenseurs				
Extincteurs				
Matériel manuel de lutte contre l'incendie				
Disponibilité des informations sur le Bâtiment				
Vérifier que les panneaux sont en place				
Liaison avec les services d'incendie et de secours				
Formation et préparation des occupants et résidents/personnel				
Autre				
Bon entretien ménager lié aux installations d'extinction, à la signalisation et à l'accès aux services d'incendie				

Tableau E3: Principe d'extinction– 3.3.5.3: Étape 3: en service

Principe d'extinction– 3.3.5.4: Étape 4: changement				
Fire safety strategies and measures	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Selon le Principe d'extinction– 3.3.5.1: Étape 1: conception				
Voies d'accès sécurisées pour les pompiers				
Proximité du service d'incendie le plus proche et heure d'arrivée des pompiers				
Conditions de stationnement adaptées autour du Bâtiment et selon son accès				
Protection des voies d'accès des pompiers à l'extérieur et à l'intérieur du Bâtiment				
Installations nécessaires à la lutte contre l'incendie				
Colonnes sèches				
Colonnes humides				
Approvisionnement en eau				
Ascenseurs				
Halls				
Extincteurs				
Matériel manuel de lutte contre l'incendie				
Disponibilité des informations sur le Bâtiment				
Informations numériques sur le bâtiment				
Signalisation claire à l'intérieur du Bâtiment				
Protection environnementale				
Impact du ruissellement de l'eau				
Dangers adjacents et proximité de la construction proposée par rapport à l'environnement bâti existant, y compris les considérations relatives à l'interface ou aux installations partagées				
Autre				
Sécuriser la sécurité des pompiers avec une résilience structurelle et limiter les phénomènes critiques				
Selon le Principe d'extinction– 3.3.5.2: Étape 2: construire				
Général				
Voies d'accès sécurisées pour les pompiers				
Installations nécessaires à la lutte contre l'incendie				
Approvisionnement en eau				
Accès vertical				
Extincteurs				
Matériel manuel de lutte contre l'incendie				
Informations sur le site				
Signalisation claire des matières dangereuses				

Principe d'extinction– 3.3.5.4: Étape 4: changement				
Fire safety strategies and measures	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Général				
Bon entretien ménager pour assurer un accès continu aux pompiers				
Liaison avec les services d'incendie et de secours				
Adéquation des installations de lutte contre les incendies existantes au Bâtiment modifié mise en page et utilisation				
Évaluation des écarts entre les dispositions existantes et les exigences des normes en vigueur				
Disponibilité des informations sur le Bâtiment				
Une signalisation temporaire peut être nécessaire				

Tableau E4: Principe d'extinction– 3.3.5.4: Étape 4: changement

Principe d'extinction– 3.3.5.5: Étape 5: démolition				
Stratégies et mesures de sécurité incendie	Information	Provenance des informations		
		R	Y	G
Selon le Principe d'extinction– 3.3.5.2: Étape 2: construire Général				
Voies d'accès sécurisées pour les pompiers				
Installations nécessaires à la lutte contre l'incendie				
Approvisionnement en eau				
Accès vertical				
Extincteurs				
Manuel de matériel de lutte contre l'incendie				
Informations sur le site				
Signalisation claire des matières dangereuses				

Tableau E5: Principe d'extinction– 3.3.5.5: Étape 5: démolition